

# Accidentologie

## Plaisance et loisirs nautiques - Bilan 2023



## ACCIDENTALITÉ DE LA PLAISANCE ET DES LOISIRS NAUTIQUES ET VEILLE NOYADE - BILAN 2023

### Note méthodologique :

Le SNOSAN fonde ses analyses principalement sur les bases de données des CROSS ainsi que des données SNSM, SDIS, CRS et SAMU qui viennent enrichir ces informations (lorsque les CROSS ne sont pas avisés). Le présent rapport et ses analyses ont été préparés et rédigés conjointement par les équipes de l'École nationale de voile et des sports nautiques et de la Mission Nautisme et Plaisance de la DGAMPA.

Les analyses distinguent les opérations portant sur les activités navigation de plaisance d'une part et celles sur les activités de loisirs nautiques d'autre part.

La plaisance concerne les voiliers habitables, les navires à moteur ainsi que les annexes.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les activités à partir de flotteurs légers (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteur (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.)

Le SNOSAN porte aussi une attention particulière sur le risque noyade en lien avec Santé Publique France.

Les observations portent sur la période qui s'étale du 1er janvier au 31 décembre.

Les statistiques ne sont pas exhaustives. Elles ne peuvent traduire l'accidentologie totale survenue dans la mesure où certaines opérations, le plus souvent bénignes, ne font pas l'objet d'un compte-rendu ou que certaines opérations ne sont pas identifiables dans les bases de données comme étant associées à la plaisance ou aux loisirs nautiques.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN, à partir des remontées d'informations effectuées principalement par les CROSS, demeurent une précieuse source pour l'établissement et la hiérarchisation des événements de mer et de leur gravité. Elles permettent aussi d'établir des tendances.



### Glossaire

CRS : Compagnies Républicaines de Sécurité

CROSS : Centre Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage

DGAMPA : Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture

SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente

SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer

SNOSAN : Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SEAMIS : Safety at Sea Management Information System

SAR : recherche et sauvetage de la vie humaine en mer

MAS : opération d'assistance aux navires

DIV : autre évènement générant une activité non contenue en SAR ou MAS

SITREP : Situation Report (compte-rendu d'opération)

EPIRB : Emergency Position Indicating Radio Beacon

SPF : Santé Publique France

### Remarque importante :

Depuis 3 ans, s'agissant des données issues des CROSS, le SNOSAN fondait ses analyses sur une base de données (SECMAR) qui est abandonnée depuis le 1er janvier 2021 pour la métropole au profit d'un nouvel outil (SEAMIS).

Les CROSS ultra-marins rejoignent progressivement le nouveau système. Seuls les MRCC de Nouvelle Calédonie et de Polynésie continuent cette année de nourrir la précédente base.

En conséquence, pour 2023, le SNOSAN a basé les chiffres sur l'outil SEAMIS pour l'ensemble des CROSS à l'exception des 2 MRCC présents dans le Pacifique.

Ce changement de dispositif ne permet pas pour l'heure d'établir aisément d'évolution sur plusieurs exercices et sur l'ensemble des centres. Seules les évolutions particulièrement marquantes observées d'une année sur l'autre pourront faire l'objet d'une mention dans le présent bilan.

# SOMMAIRE

03	...	Synthèse de l'année 2023
07	...	1. Bilan 2023 des opérations dédiées à la plaisance
07	...	1.1 Bilan 2023 global
08	...	1.2 Evolution du type d'opérations
08	...	1.3 Les fausses alertes
09	...	1.4 Répartition par CROSS
09	...	1.5 Identification des évènements à l'origine des opérations
11	...	1.6 Le bilan humain
12	...	1.7 Les événements marquants en 2023
13	...	1.8 Conclusion et préconisations
14	...	2. Bilan 2023 des opérations dédiées aux loisirs nautiques
14	...	2.1 Bilan global – chiffres CROSS
15	...	2.2 Bilan humain – chiffres CROSS
16	...	2.3 Bilan véhicule nautique à moteur (jet ski)
18	...	2.4 Bilan kite surf
20	...	2.5 Bilan kayak de mer
21	...	2.6 Bilan stand up paddle
22	...	2.7 Bilan voile légère
23	...	2.8 Bilan planche à voile
24	...	2.9 Bilan des isolements par la marée
26	...	2.10 Bilan plongée
27	...	2.11 Quelques évènements marquants en Loisirs Nautiques en 2023
28	...	3. Données complémentaires
28	...	3.1 Données sur l'accidentologie surf sur le littoral basque et Sud Landes
30	...	3.2 Données complémentaires issues de la SNSM
33	...	3.3 Données complémentaires issues des Compagnies Républicaines de Sécurité
34	...	3.3 Données issues des SDIS
36	...	3.5 Conclusions et préconisations
38	...	4. Les noyades suivies de décès ou disparitions en 2023
38	...	4.1 Les victimes par noyade, données générales sur l'ensemble de l'année
41	...	4.2 Les victimes en eaux intérieures
45	...	4.3 Les victimes en mer
46	...	4.4 Les décès chez les mineurs



## SYNTHÈSE DE L'ANNÉE 2023 – PLAISANCE ET LOISIRS NAUTIQUES

Le nombre global d'opérations déclenchées par les CROSS pour de la Plaisance et des Loisirs Nautiques est de 8411 en 2023, soit une baisse de 6,2 %.

Des conditions de pratiques mitigées dans la moitié nord de l'hexagone peuvent expliquer en partie cette baisse. La qualité et la fréquence des messages d'alertes sur les différents supports apportent aussi des informations, notamment d'ordre météorologiques, qui responsabilisent la population.



Les activités de plaisance ont généré 6218 opérations, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 2022.

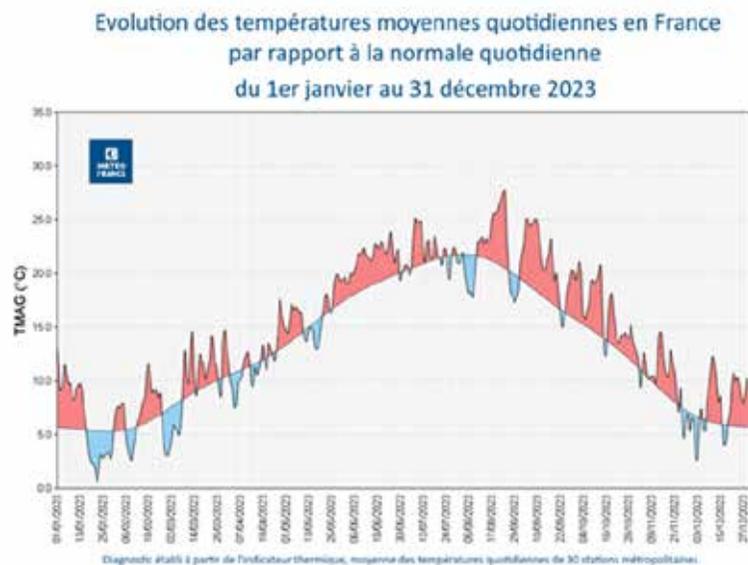
Les loisirs nautiques représentent 2193 déclenchements soit une baisse de 7,7 %.



## Bilan météo de l'année 2023 :

### Évènements remarquables de 2023 :

- chaleurs estivales jusqu'au milieu de l'automne
- violents orages grêligènes et tornades
- très peu d'épisodes méditerranéens en 2023
- défilé de trois tempêtes précoces début novembre
- précipitations abondantes et inondations en fin d'année

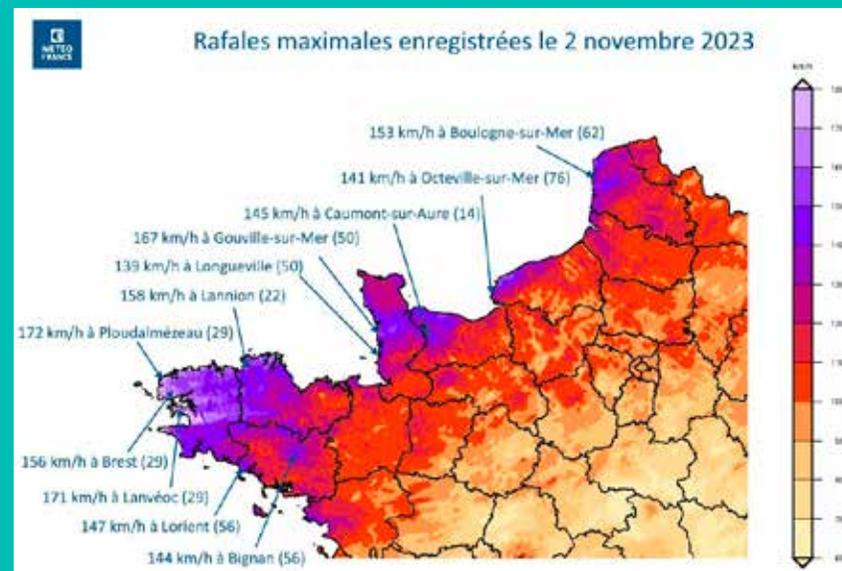


### Défilé de trois tempêtes précoces début novembre

La saison des tempêtes 2023-2024 a démarré de façon précoce et marquée sur la France avec une succession rapprochée de coups de vents et d'épisodes tempétueux accompagnant les passages perturbés de mi octobre à mi novembre.

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, une violente tempête automnale baptisée Ciarán s'est creusée sur l'Atlantique. Elle a été accompagnée de vents très forts en Bretagne et le long des côtes de la Manche avec des rafales dépassant 150 km/h dans les terres, localement 170 km/h près des côtes.

Ciarán est la tempête la plus sévère sur la Bretagne depuis « l'ouragan » de 1987. Sur le nord du Finistère et le littoral des Côtes-d'Armor, les valeurs de vent ont dépassé celles mesurées lors de cet événement de 1987. Sur le reste de la Bretagne et la Normandie, les valeurs de vent ont été inférieures à celles de 1987 qui reste la tempête de référence sur cette région.



Seules 5 opérations se sont déroulées pour les départements concernés en Manche et Mer du Nord à l'occasion du passage de Ciarán.

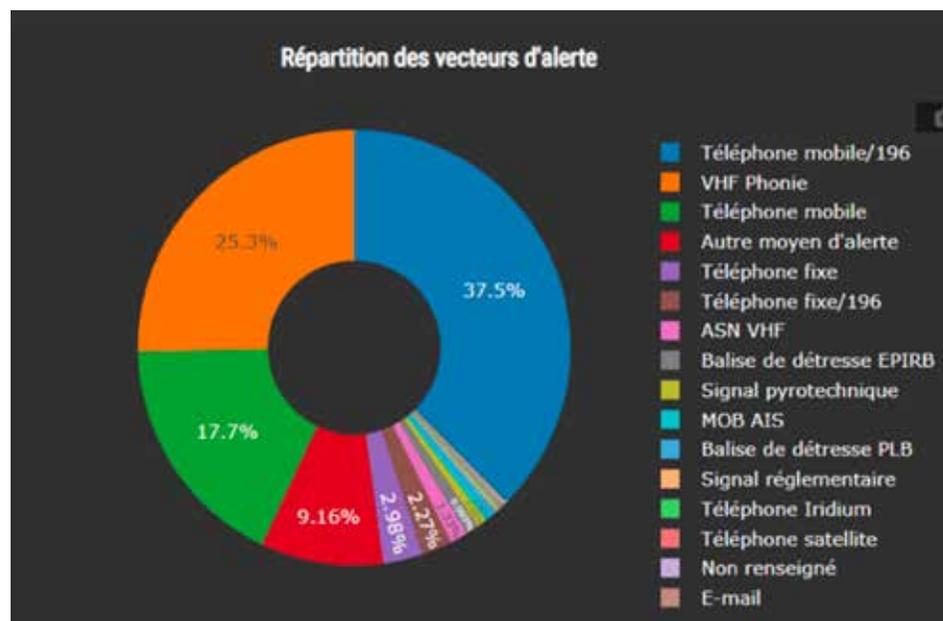
### En Outre-Mer :

L'année 2023 a vu la mise en place d'un épisode « El Niño » à partir du mois de juin. L'influence de ce phénomène a eu pour effet, au niveau de la ceinture tropicale, de générer des conditions climatiques plus fraîches et sèches. Des déficits de précipitations ont été enregistrés en Guyane et aux Antilles .

Ce système a provoqué de nombreuses situations dépressionnaires en fin d'année en Polynésie.

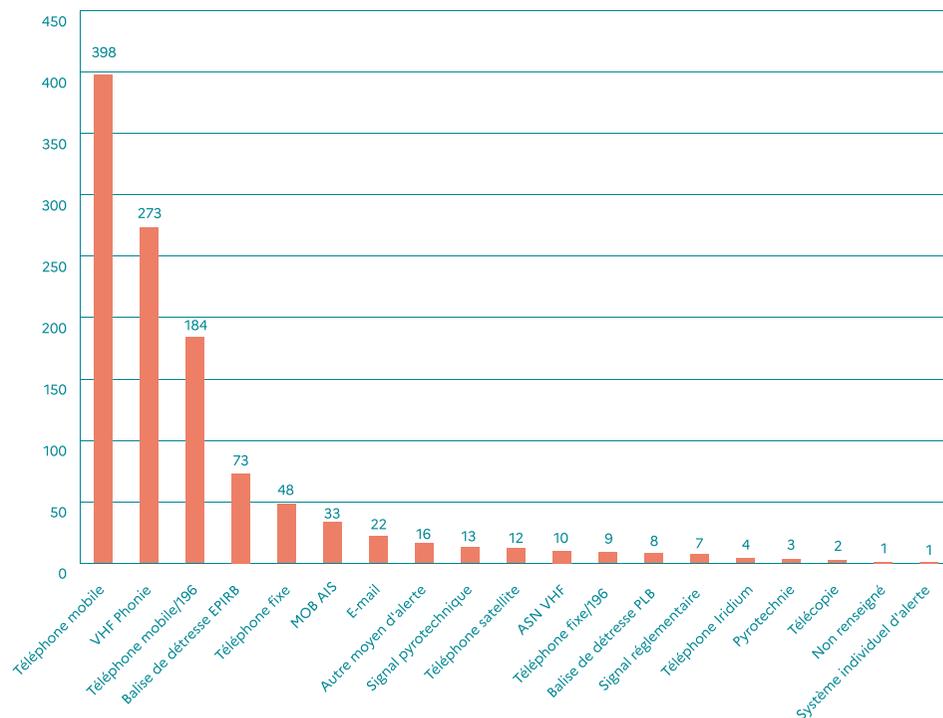
## Les moyens d'alerte en plaisance et loisirs nautiques :

En Métropole :



Le 196 demeure le moyen privilégié pour contacter les CROSS. Il représente 40% dès appels dès lors que l'on tient compte des téléphones portables et des fixes.

En Outre-Mer :

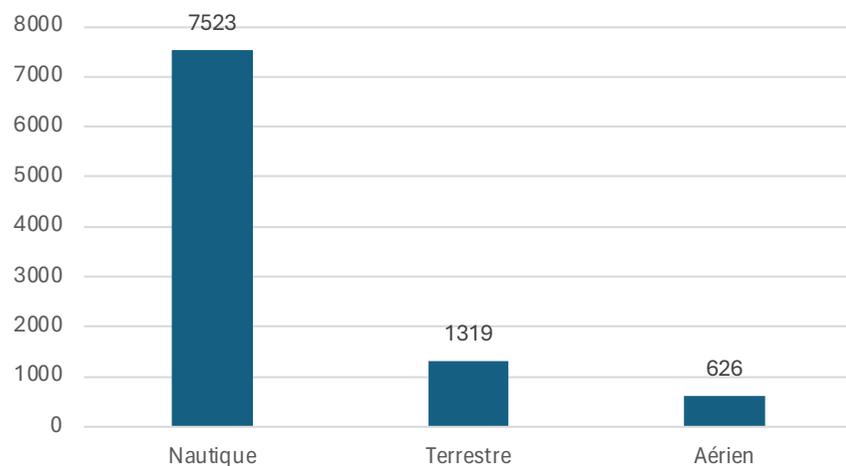


Le GSM à terre ou sur mer est majoritaire pour les ultramarins. On note une très faible utilisation des signaux pyrotechniques dans toutes les zones.

## Les moyens engagés

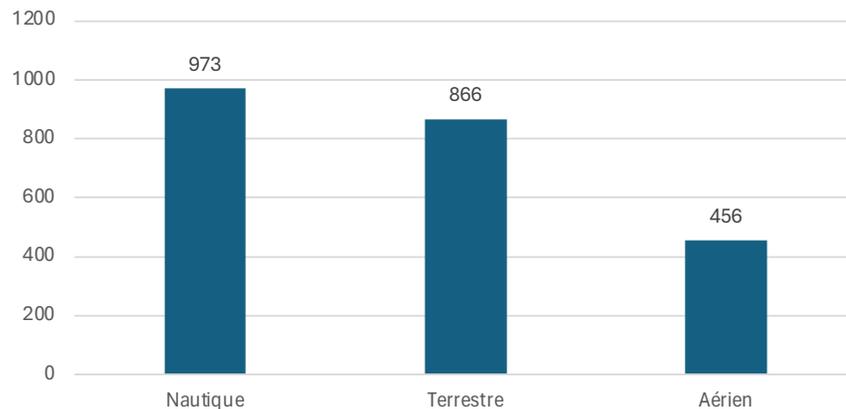
Pour toutes les pratiques avec flotteurs, Plaisance et Loisirs Nautiques :

Nombre de moyens engagés pour les activités avec flotteur



Activités sans flotteurs (plongée, baignade, pêche à pied etc.)

Nombre de moyens engagés pour une activité sans flotteur



En loisirs nautiques, le secours à personnes (SAR) reste majoritaire. Les pratiques solitaires restent les plus nombreuses, planche à foil, wingfoil, kite surf, surf etc.

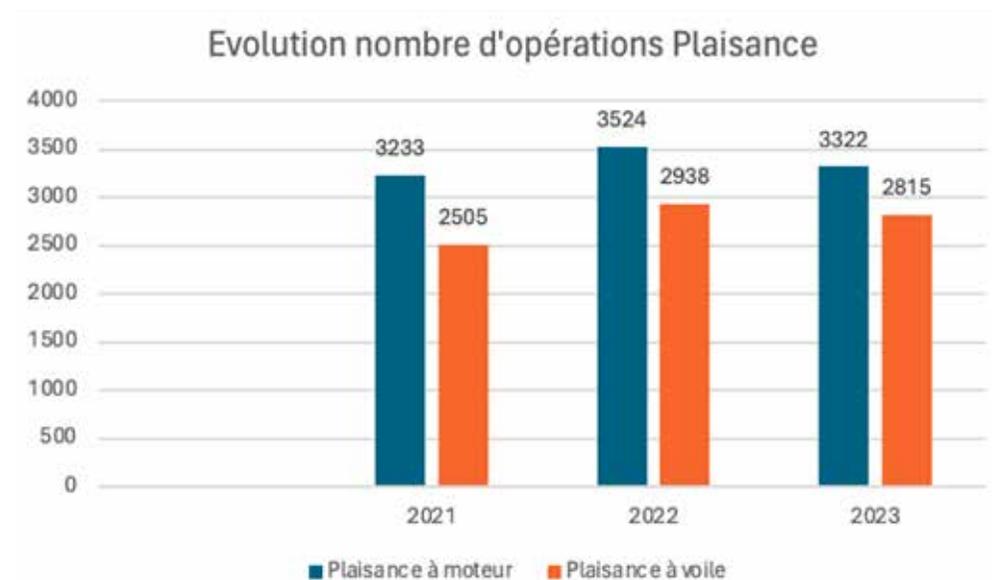
Elles entraînent aussi le plus grand volume de moyens de recherche aériens.

En cas de déclenchement de secours, de gros moyens sont engagés. Il est capital de renseigner ses proches des intentions de pratiques, localisation et horaires, ainsi que de marquer son matériel.



# 1. Bilan 2023 des opérations dédiées à la plaisance

## 1. Bilan 2023 global



La variation à la baisse pour les bateaux à moteurs est de 5,8%, une diminution de 4,2% est notable en Plaisance à voile.

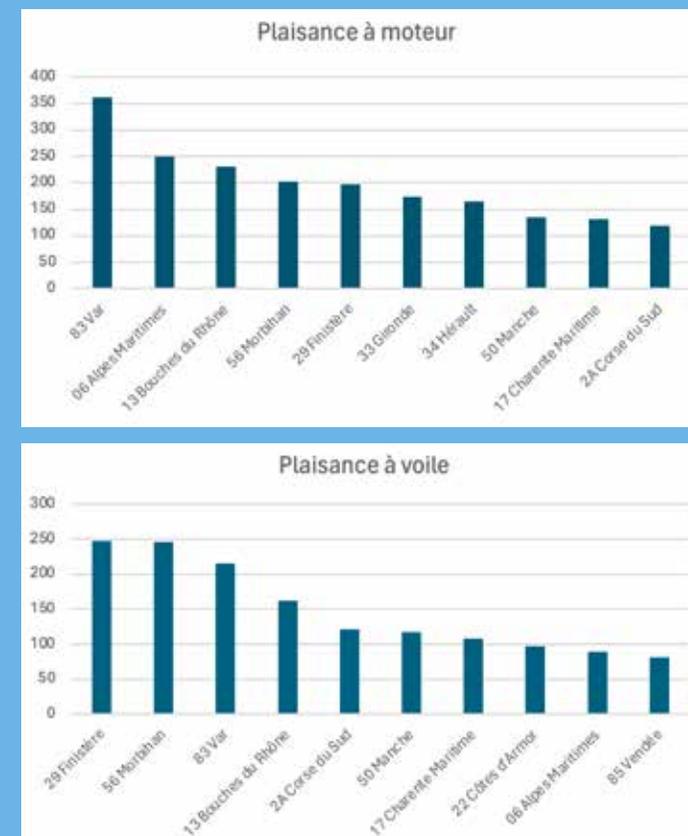
Nombre d'opérations	Métropole			Ultramarins			Total			
	Années	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Plaisance à moteur		2858	3155	2928	375	369	394	3233	3524	3322
Plaisance à voile		2048	2412	2319	457	526	496	2505	2938	2815
Annexes		56	74	71	51	55	10	107	129	81

NB : La somme des moteurs, voiliers et annexes ne correspond pas au total d'opérations car un même flotteur peut être comptabilisé 2 fois. Exemple : un bateau à moteur et un voilier impliqué dans une même opération peut être comptabilisé comme 2 opérations. Il peut aussi arriver qu'une opération concernant une annexe soit attribuée à un flotteur de plaisance.

Le Snosan décorrèle les flotteurs de plaisance des opérations générées par des accidents de plongée.

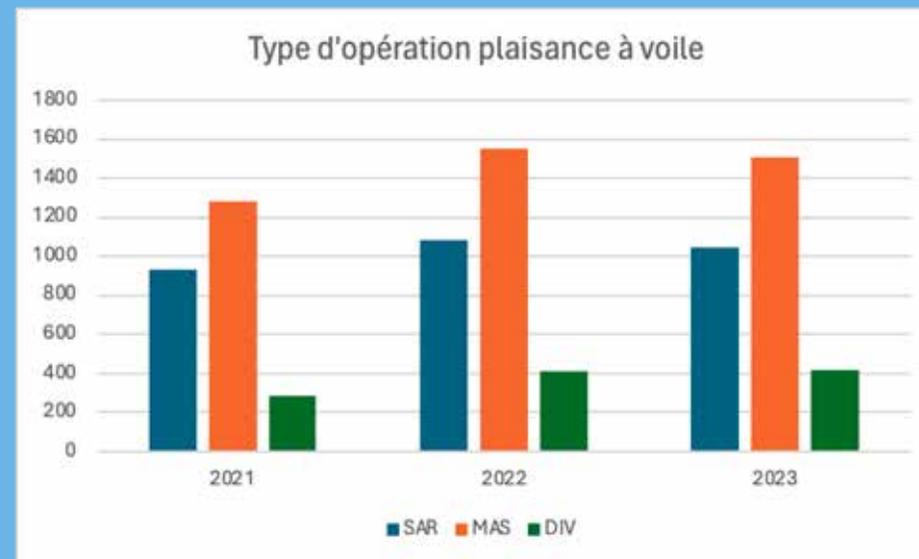
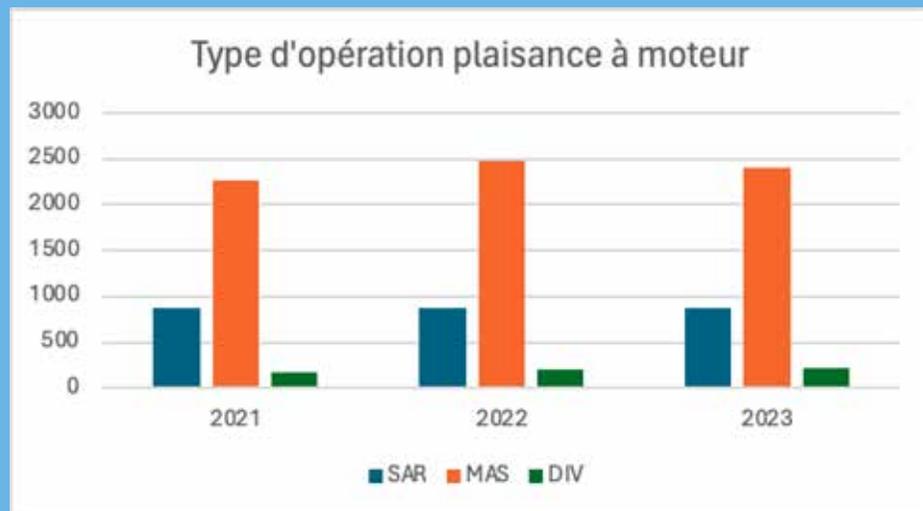
Une légère baisse en comparaison du bilan 2022 confirme la tendance estivale en Métropole.

Les dix départements les plus sollicitant :



Remarque : selon la façade littorale les supports sont différents : Plaisance à moteur en Méditerranée, Plaisance à voile sur le littoral Atlantique.

## 1.2 Evolution du type d'opération pour la plaisance à voile et à moteur



Les avaries de propulsion, toujours majoritaires quels que soient les supports, déclenchent des opérations MAS.

## 1.3 Les fausses alertes

Nombre d'opérations	Métropole			Ultramarins			Total		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Plaisance à moteur	143	115	135	41	31	46	184	146	181
Plaisance à voile	202	247	231	60	65	68	262	312	299
Annexes	9	10	9	3	1	2	12	11	11

Parmi les 491 fausses alertes en 2023, 111 (soit 22,6%) sont dues à des déclenchements involontaires de balises.



## 1.4 La répartition par CROSS

	Plaisance à moteur			Plaisance à voile			Annexes		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Gris-Nez	100	148	67	175	223	190	4	3	0
Jobourg	174	210	242	155	209	219	3	16	8
Corsen	227	341	342	198	332	316	14	18	23
Etel	879	966	850	603	639	667	18	23	20
Lagarde	1259	1274	1245	763	766	756	15	13	16
Ajaccio	193	198	182	176	221	171	5	0	4
Antilles-Guyane	167	181	164	324	502	340	48	51	9
SOI	39	69	77	27	6	19	0	0	0
Nouvelle-Calédonie	80	102	87	31	46	35	0	5	0
Papeete	53	87	66	61	105	102	2	4	1

En rouge les chiffres à la hausse en comparaison des données 2022, les variations restent dans des valeurs assez faibles.



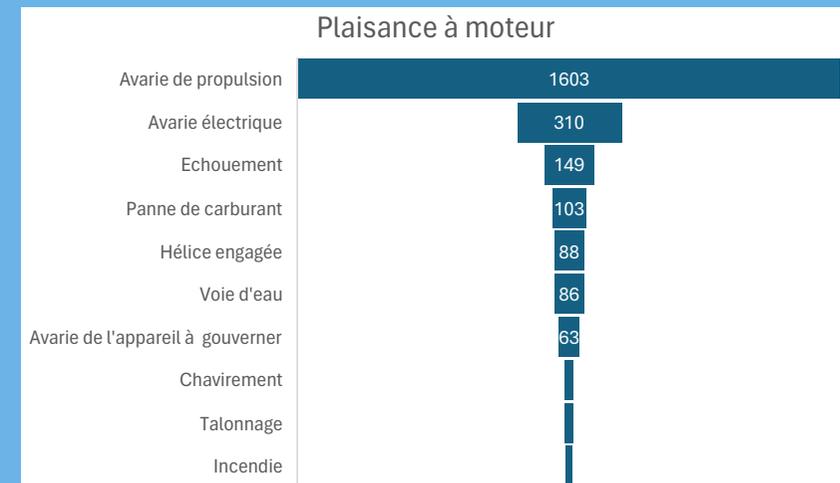
## 1.5 Identification des événements à l'origine des opérations

Métropole :

Les principaux faits générateurs identifiés en plaisance à voile :



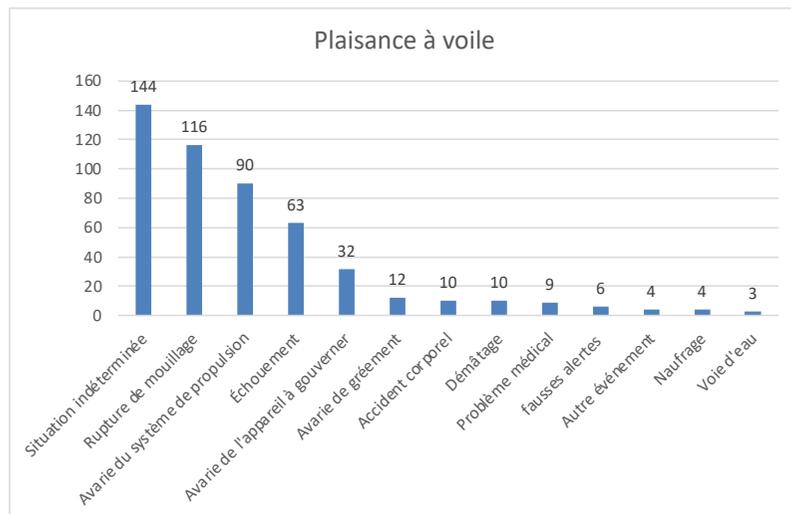
Les principaux faits générateurs identifiés en plaisance à moteur :



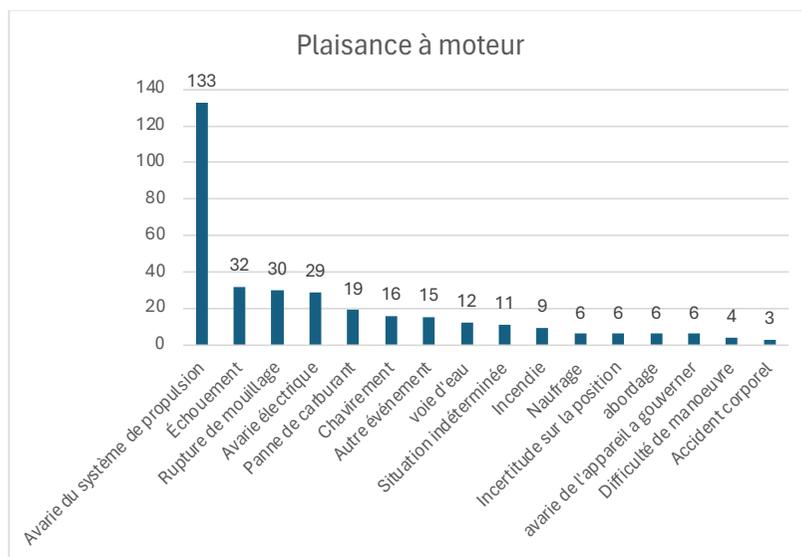
## Les volumes et l'ordre des événements sont quasiment identiques à l'année 2022.

En Outre-Mer :

Les principaux faits générateurs identifiés en plaisance à voile :



Les principaux faits générateurs identifiés en plaisance à moteur :



La proportion d'opérations causées pour rupture de mouillage en Outre-Mer est marquante. Il est, en valeur absolue, le double du nombre observé en Métropole.



## 1.6 Bilan humain plaisance

A l'image du nombre d'opérations en baisse cette année, le nombre de blessés décroît également significativement (- 20%). En revanche, le nombre de décédés/disparus est stable. Sur les 56 victimes, 44 étaient en lien direct avec l'activité de plaisance (Homme à la mer, chavirement, échouement, incendie principalement).

	Blessés	Décédés	Disparus
Métropole	329	36	5
Outre-Mer	135	20	12
Total	462	56	17

### En métropole :

#### Moteur :

Nombre de personnes blessés	Nombre de personnes décédées	Nombre de personnes disparus
173	17	3

Les causes des décès ou disparitions directement liées à la pratique : 7 hommes à la mer, 6 chavirements, 3 naufrages, 3 échouements.

#### Voile :

Nombre de personnes blessés	Nombre de personnes décédées	Nombre de personnes disparus
154	17	2

Les causes des décès ou disparitions directement liées à la pratique : 1 à la suite d'une chute à bord, 2 hommes à la mer, 2 naufrages, 1 chavirement, 2 échouements, 1 incendie.

#### Annexe :

Nombre de personnes blessés	Nombre de personnes décédées	Nombre de personnes disparus
2	2	0

Les causes des décès ou disparitions directement liées à la pratique : 1 homme à la mer.

En **Outre-mer**, les causes de décès ou de disparitions directement liées à la pratique, sont les suivantes :

Homme à la mer 11, Échouement 3, Incendie 1.



**LES BONNES PRATIQUES**

# Piloter en toute sécurité

Louer ou acquérir un bateau à moteur devient plus abordable et les constructeurs rivalisent d'innovations pour rendre l'expérience plus confortable. Découvrez les bons comportements à adopter lors des manœuvres de port, en navigation et lors des approches de personnes à l'eau.

### S'ÉQUIPER

- Porter un gilet de sauvetage.
- Porter le cordon coupe-circuit sur soi (au poignet ou à la cuisse).
- Vérifier et embarquer le matériel de sécurité.

### S'ENTRAÎNER

- Préparer sa sortie selon :
  - les conditions de mer ou de vent ;
  - le chargement du bateau.

### NAVIGUER RESPONSABLE

- S'assurer du bon état de son matériel avant de prendre la mer.
- Prendre connaissance de la météo, du site et des éventuels dangers sur la zone de navigation.
- Respecter la réglementation et vérifier son matériel de sécurité.
- Assurer une veille permanente pour se garantir des risques d'abordages, notamment dans des situations de loisirs tractés.
- Rester attentif lors des phases de pilotage.
- Être conscient de ses limites et de celles de son équipage, surtout à haute vitesse.

### PILOTER À PLUSIEURS

- Laisser à chacun le temps d'entraînement et d'adaptation.
- Définir les procédures de passation de pilotage.
- Transmettre les commandes toujours au point mort et à l'arrêt.

### RÉGLER LA MANETTE DE GAZ

- Régler la sensibilité de la manette adaptée à sa navigation :
  - tension du cliquet (pour durcir le passage de la position neutre à marche avant ou arrière) ;
  - tension de la poignée (utile par mer formée).

### UTILISER LES BONNES OPTIONS TECHNOLOGIQUES

- Pour les manœuvres de port ou d'abordage : le mode « Dock » réduit à 50 % le régime moteur.
- Si une personne est à l'eau près de votre bateau : le mode « Throttle only » stoppe ou met au point mort votre moteur, pour empêcher tout déplacement du bateau.

AVEC LE CONCOURS DES COMMISSIONS SÉCURITÉ ET FORMATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

EN SAVOIR + SUR MER.SOUV.FR

## 1.7 Évènements marquants 2023

### Deux plaisanciers français meurent dans le naufrage de leur voilier en Espagne

Un drame qui n'a pas encore livré tous ses mystères. Deux plaisanciers ont été retrouvés morts, tôt ce vendredi 24 novembre au matin, flottants autour de leur voilier échoué sur un îlot du cap de Vol, entre le cap de Creus et la frontière française.

Source Voiles et voiliers

Le 9 septembre 2023, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de Méditerranée (CROSS Med) a été alerté en fin d'après-midi de la collision de deux navires vers le Cap Croisette près de Marseille.

Vingt-et-une personnes étaient impliquées dans l'accident et le CROSS a ainsi réagi en conséquence, coordonnant plusieurs moyens pour conduire les opérations de sauvetage au mieux.

Source Actunautique  
Le 13 octobre

**Au large du Frioul à Marseille, ce vendredi soir, une collision entre le Levantin et un voilier un mouillage fait 14 blessés légers parmi la centaine de passagers embarqués à bord de ce catamaran de location. "On a eu peur que le bilan soit plus lourd", confie l'adjoint en charge de la mer.**

Source France info  
Dimanche 6 août

Une femme de 28 ans est décédée et onze personnes ont été blessées ce dimanche soir dans un [accident de bateau](#) à moteur dans la baie de Fort-de-France. L'incident s'est produit vers 20 h (autour de 2 h, heure de Paris), après la fin du Tour de Martinique des yoles rondes, une compétition nautique très populaire dans [l'île](#) où des centaines de plaisanciers suivent les étapes, avant de se regrouper en mer pour poursuivre les festivités.

Source Le Parisien  
17 juin

## Un voilier coule après une violente collision avec une vedette : une enquête ouverte

Un voilier a sombré après une violente collision avec un bateau à moteur au large du Grau-du-Roi (Gard). Une enquête a été ouverte par la gendarmerie. Les images des dégâts sont impressionnantes.

Source Voiles et voiliers  
17 juin 2023



Photo Gendarmerie du Gard

## 1.8 Conclusion et préconisations

Une baisse de 325 opérations en Plaisance à voile et moteur en comparaison des données 2022 est à noter.

Les améliorations concernent les échouements et les voies d'eau en plaisance à voile, les avaries de propulsion et les échouements en plaisance à moteur.

À la hausse, les pannes de carburants et les avaries électriques en plaisance à moteur, les avaries de propulsion et les ruptures de mouillages (particulièrement en Outre-mer) en plaisance à voile.

- L'entretien, ou plutôt son défaut, reste l'origine la plus sollicitante pour les structures de secours.

- Il est regrettable de constater les volumes des opérations pour des pannes de carburant ou des ruptures de mouillages.

- Les avis météorologiques et la multiplication des vecteurs pour les consulter responsabilisent les pratiquants.

- Il est nécessaire de sécuriser les moyens d'alertes à déclenchements.

- La vérifications de tous les éléments du navire est indispensable avant de reprendre les activités nautiques. L'élaboration d'une checklist personnalisée aide à ne rien omettre et met en avant les besoins de remplacement de certains éléments « consommables ».

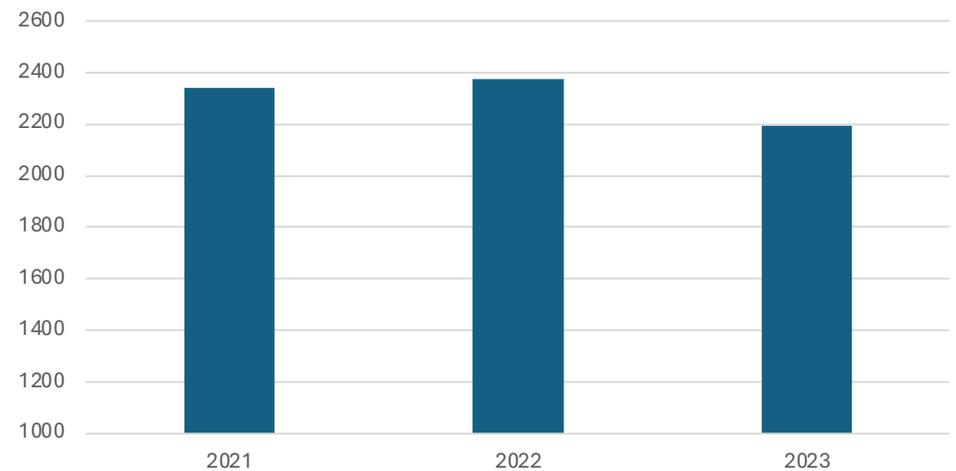


## 2. Bilan 2023 des opérations dédiées aux loisirs nautiques

### 2.1 Bilan global – chiffres issus des CROSS

Les loisirs nautiques avec et sans flotteurs représentent 2193 opérations en 2023 (baisse de 7,7% par rapport à 2022).

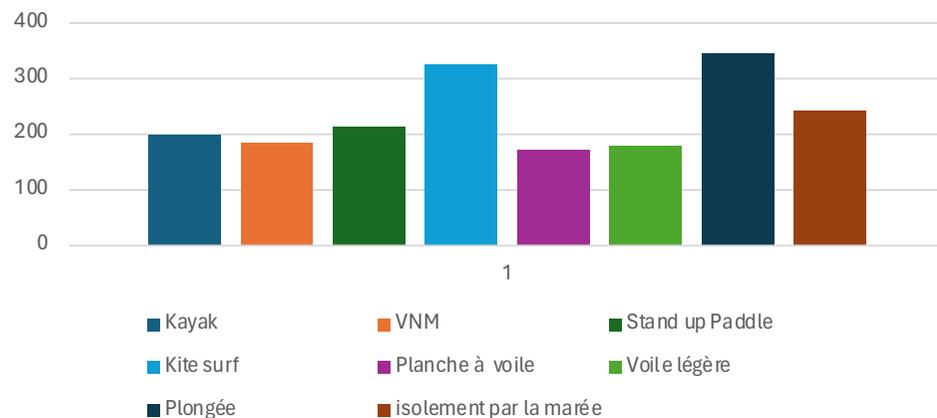
Nbre d'opérations en loisirs nautiques



Loisirs nautiques avec flotteurs : Ils ont conduit au déclenchement de 1268 opérations.

Loisirs nautiques sans flotteur : Ils ont conduit au déclenchement de 925 opérations.

Les principaux loisirs nautiques en nombre d'opérations



NB : Les données portant sur le surf au SAMU de Bayonne, dans les Landes et les Pyrénées Atlantiques (voir bilan surf ci-dessous) nous amènent à penser que le surf est à l'origine d'un nombre d'accidents important dans la bande des 300 m sans que les CROSS ne soient saisis. Il convient de noter également que les pratiquants de surf sont aussi régulièrement les premiers à intervenir lorsqu'une personne est en difficulté à proximité.

## 2.2 Bilan humain pour tous types d'opérations pour loisirs nautiques issues des CROSS

On déplore 98 personnes décédées ou disparues. Ce chiffre est en nette diminution par rapport à 2022 (129) mais légèrement plus élevé qu'en 2021 (93).

Avec flotteurs : 12 personnes (voir dans le détail par support ci-après).

Sans flotteurs : 86 personnes. La baignade (56 personnes) et la plongée (24 personnes) demeurent les activités les plus accidentogènes. Concernant la baignade, la partie dédiée aux noyades en fin de bilan tient notamment compte des présentes données issues des CROSS.

Remarque : la somme des chiffres présentée pour chacune des activités ci-après ne conduit pas au total présenté ci-dessus car il convient de tenir compte des opérations indéterminées, chutes de falaise, emportés par une lame, etc. conduites par les CROSS.



## 2.3 Bilan véhicules nautiques à moteur – Jet Ski

Le nombre total s'élève à 184 opérations en 2023. La baisse amorcée les deux années précédentes (168 en 2022 et 170 en 2021) ne s'est pas poursuivie en 2023 qui reste une année néanmoins inférieure au maximum rencontré en 2020 (208 opérations).

L'activité est bien entendu très marquée par la saisonnalité plus particulièrement entre mai et août.

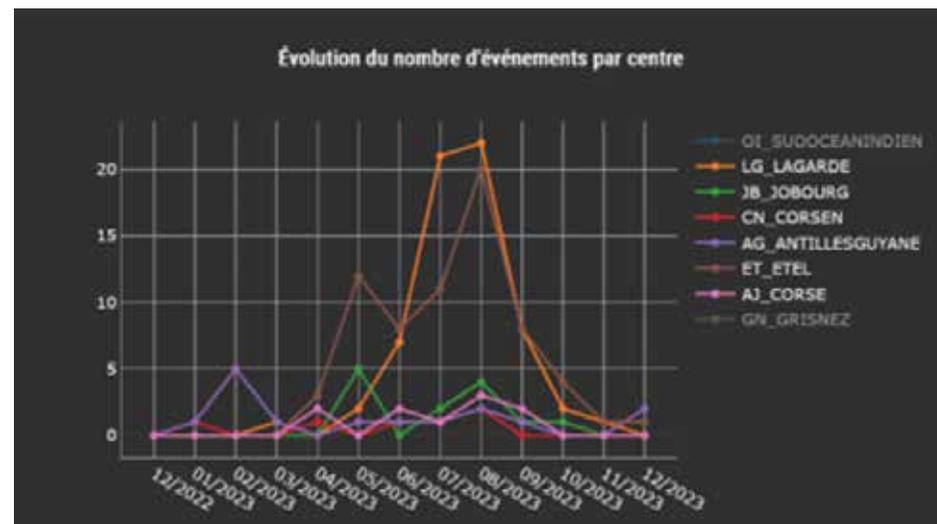
Le bilan humain :

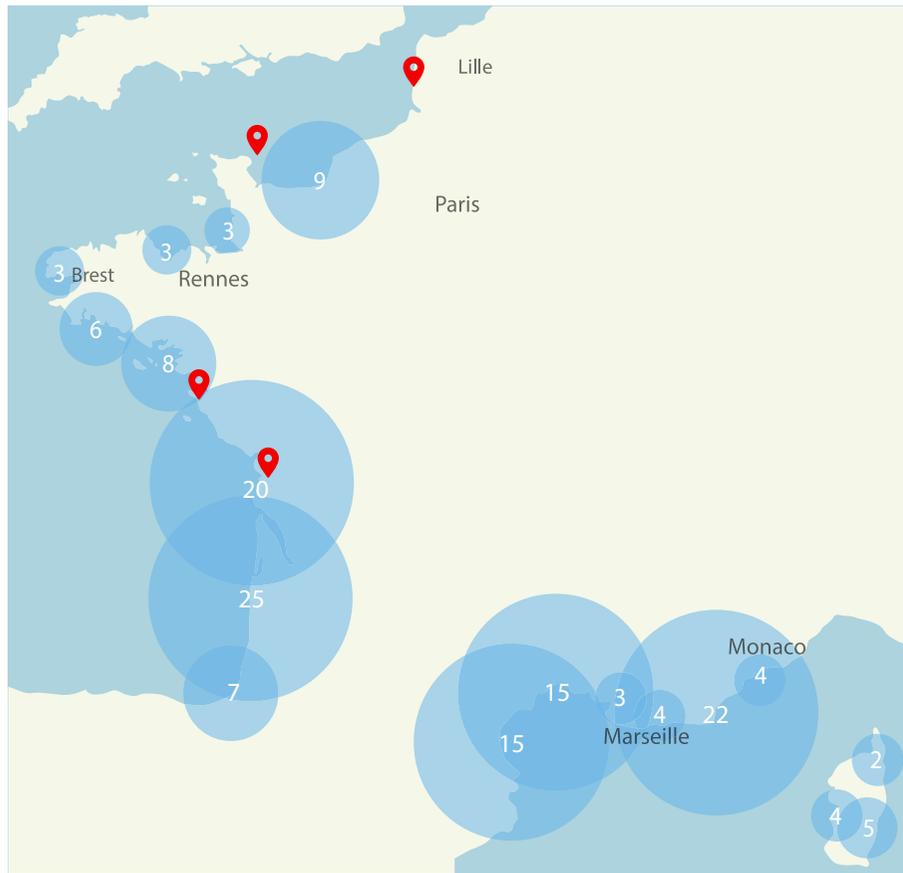
Les opérations pour VNM ont impliqué 317 personnes dont 16 ont été blessées et 3 sont décédées.

Pour les 3 personnes décédées, on peut noter :

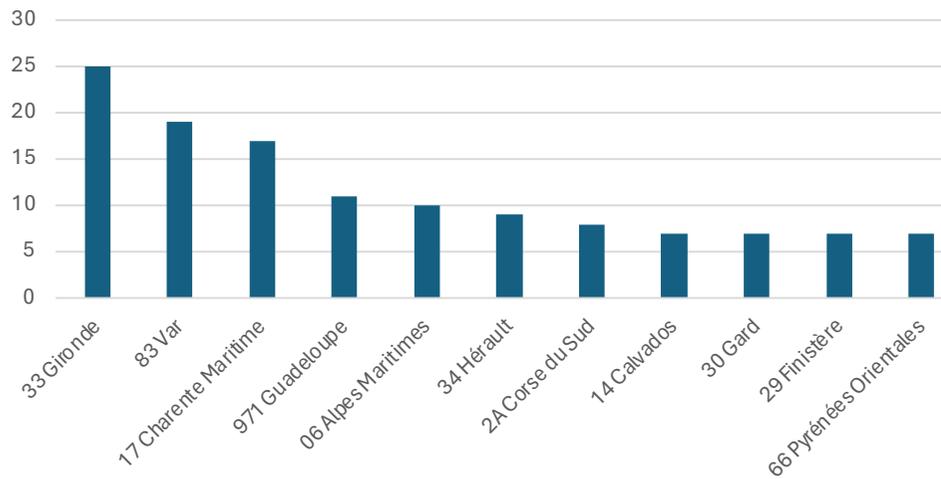
- juillet, rade de Hyères, chute à la mer, coupe circuit à poste sur l'embarcation.
- février, Guadeloupe, chute à la mer le soir, corps retrouvé le lendemain.
- août, étang de Berre, chute à l'eau sans gilet, fort mistral.

La répartition géographique montre que la Gironde (Bassin d'Arcachon) et la Charentes-Maritimes restent les départements les plus impactés en métropole même si le Var, les Alpes-Maritimes et l'Hérault demeurent bien concernés sur le bassin méditerranéen.





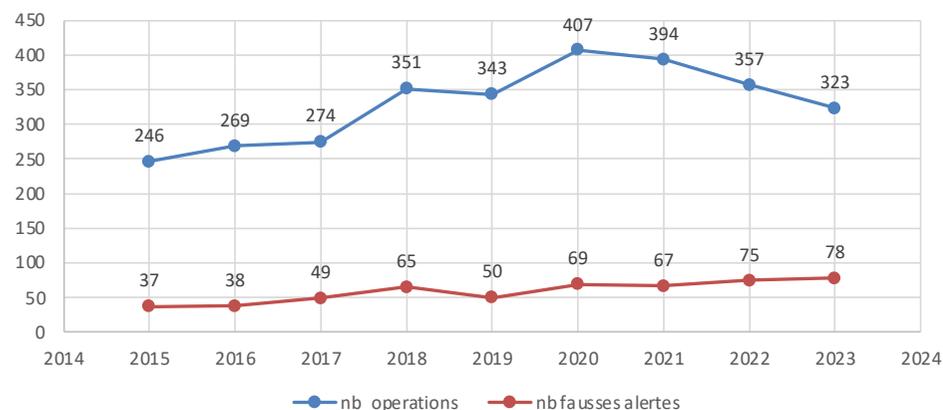
Opérations VNM pour les 10 premiers départements



## 2.4 Bilan Kite surf

Le nombre total cette année s'élève à 323 opérations. La tendance à la baisse du nombre d'opérations se confirme et le nombre de fausses alertes poursuit sa légère augmentation.

Opérations et fausses alertes pour kite surf



### Le bilan humain :

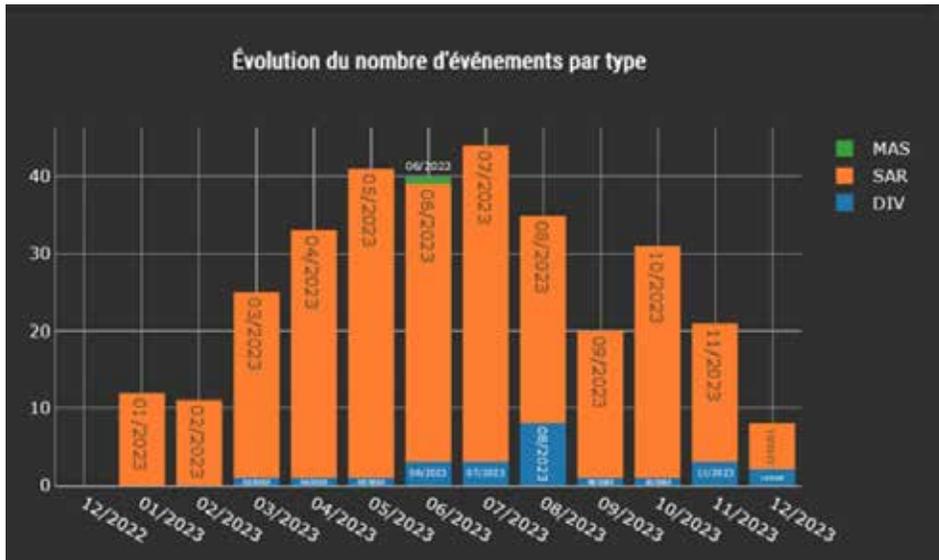
On dénombre 9 personnes blessées et un sexagénaire a malheureusement été retrouvé noyé le 31 décembre à l'occasion d'une pratique sur l'île de Ré au sortir de la tempête Géraldine.

La répartition géographique montre que les départements du Finistère, du Calvados et du Var demeurent les plus touchés et ce de façon récurrente depuis plusieurs années.

### Répartition calendaire :

Les déclenchements d'opérations sont étalés sur l'année. Hors saison, l'addition des mois de mars, avril, octobre et novembre représente 30% du nombre total d'opérations sur l'année. Les seuls mois d'avril et octobre sont chacun presque égaux au mois d'août.





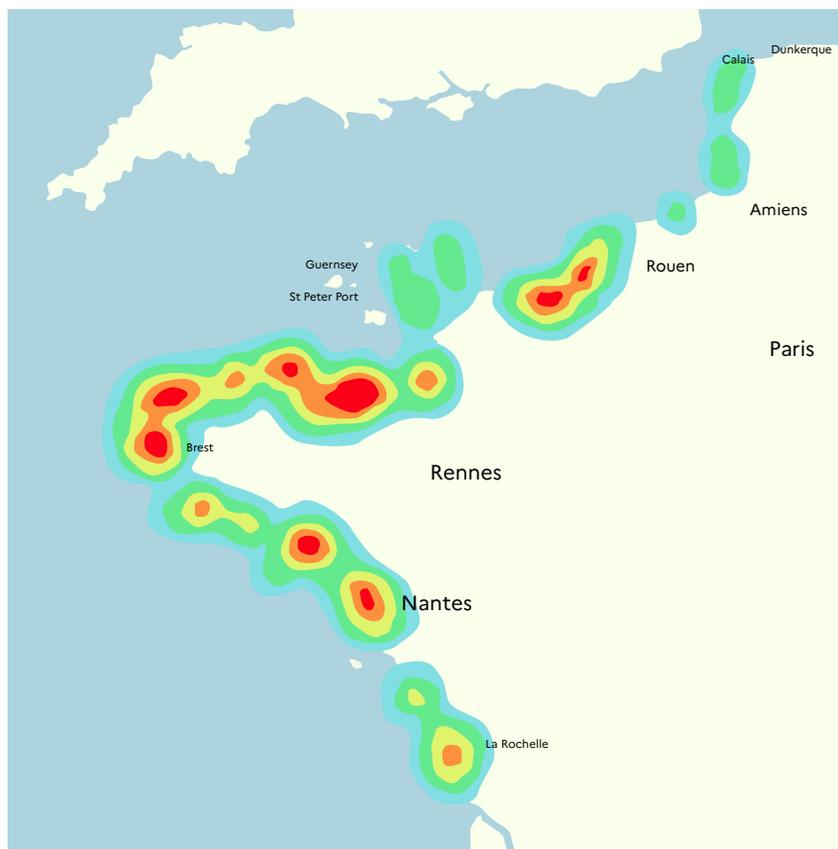
## 2.5 Bilan Kayak de mer

199 opérations ont été déclenchées en 2023. Ce total marque un recul de 10% par rapport à l'année précédente. 20% des opérations se sont révélées être des fausses alertes.

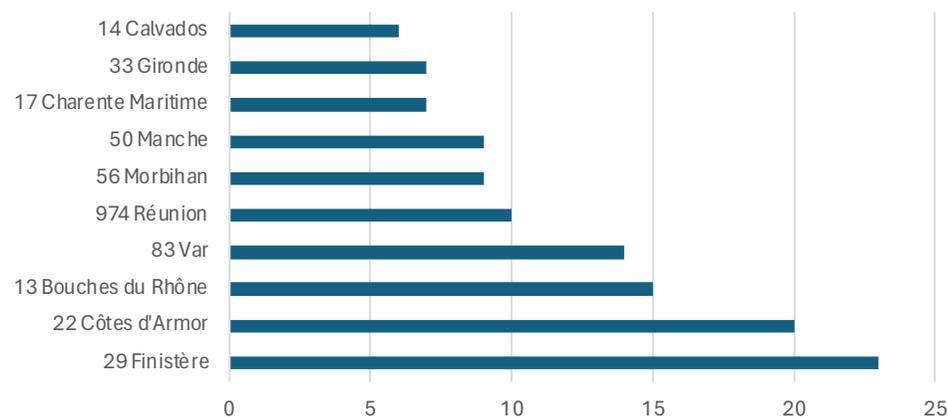
Le bilan humain :

Six décès sont intervenus sur l'ensemble du territoire (dont 3 hors saison en métropole). Il s'agissait d'une pratique solitaire dans 5 cas sur 6 dans des conditions météorologiques engagées.

La répartition géographique en métropole montre une concentration sur certains départements pour lesquels une campagne de prévention ciblée mériterait d'être envisagée. Les 5 premiers départements concernés rassemblent en effet plus de 40% des opérations.



Nombre d'opérations kayak pour les 10 premiers départements



En région ultramarine, le COSS de Nouvelle-Calédonie souligne que la moitié des personnes secourues par le COSS en 2023 étaient des utilisateurs d'une plate, d'un kayak ou d'un Va'a (pirogue).



## 2.6 Bilan Stand up paddle

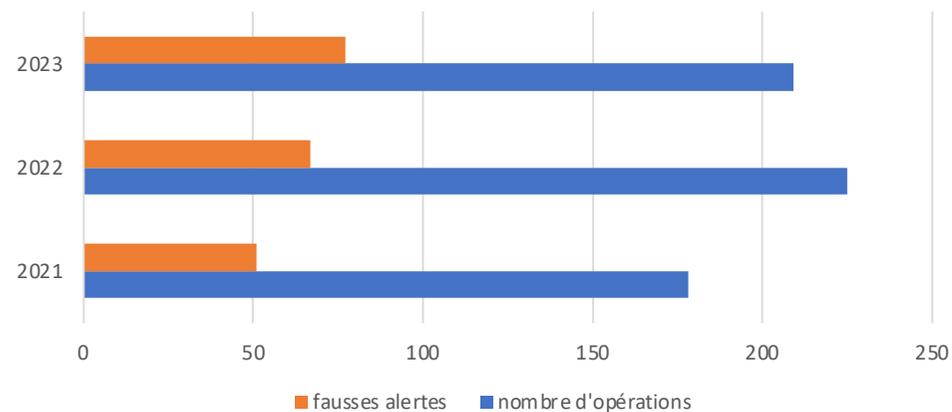
Depuis trois ans, le SNOSAN peut observer le nombre d'opérations déclenchées pour ce type de flotteur qui s'est largement développé sur nos côtes.

Le nombre total d'opérations attribuées à un flotteur de paddle s'élève à 212 opérations. Il s'agit là d'une baisse de 10% après une hausse conséquente l'année précédente.

Le ratio entre nombre d'opérations et fausses alertes est pour sa part élevé (1 pour 3) et peut s'expliquer par un nombre important d'appels de témoins sur la côte pensant identifier une situation de danger pour le pratiquant.

L'inexpérience (73) ou la difficulté à manœuvrer (77) sont les faits générateurs qui reviennent le plus souvent dans les comptes rendus des CROSS.

Evolution des opérations pour paddle depuis 2021



Un sexagénaire est décédé lors d'une sortie le 23 juin dans la baie de Lancieux en Côtes d'Armor.

La répartition géographique montre que le Var reste de loin le département le plus concerné devant les Bouches-du-Rhône et l'Ille et Vilaine.



## 2.7 Bilan Voile légère (dériveurs et catamarans de sport...)

Avec 178 événements en 2023, la voile légère connaît une baisse sensible par rapport à 2022 (-25%).

Le bilan humain fait apparaître un décès dont les raisons ne sont pas nécessairement liées à la pratique (arrêt cardiaque).

La répartition géographique montre que le littoral atlantique reste le plus concerné (Morbihan 37, Finistère et Loire Atlantique 20 chacun et Charente-Maritime 18).



Les déclenchements d'opérations sont le plus souvent causés par le chavirement (50%) loin devant le démâtage (14%) et la difficulté à manœuvrer (7%).

Des actions de sensibilisation liées à la vérification du matériel et à la capacité à aller naviguer en ayant conscience de son niveau sont des pistes d'améliorations. Le réseau des Écoles françaises de voile de la FFVoile peuvent être des relais privilégiés.

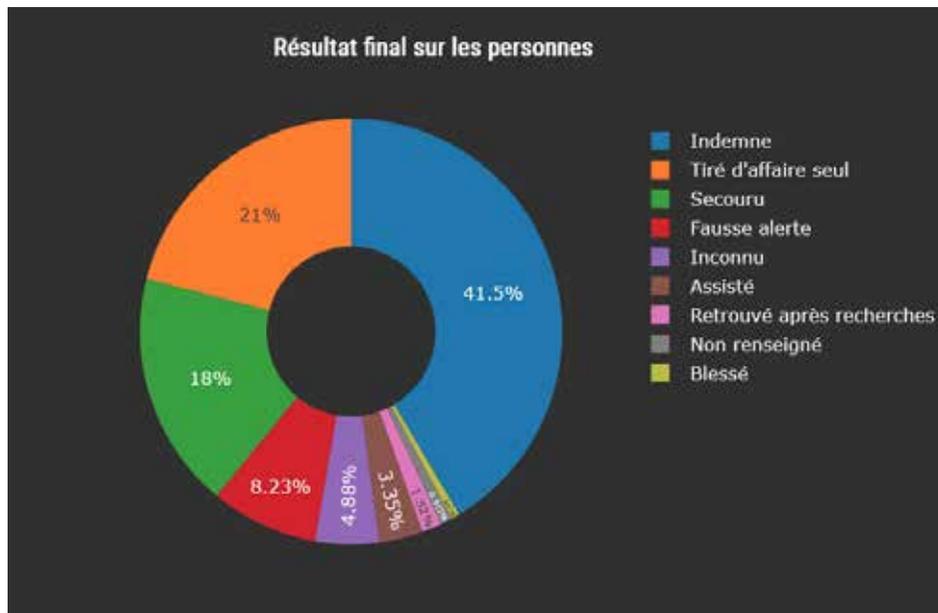


## 2.8 Bilan Planche à voile

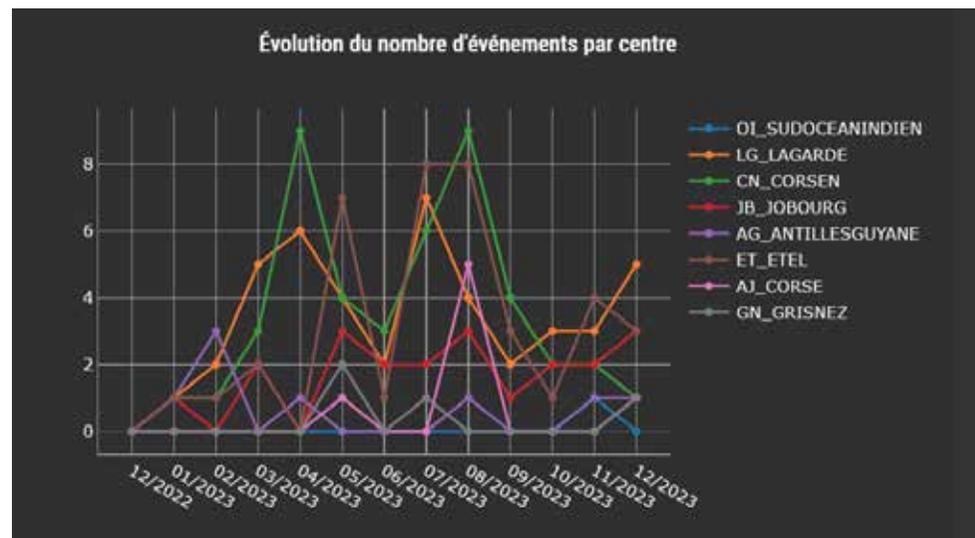
Le nombre total d'évènements liés à la planche à voile est stable en 2023 (172) en comparaison avec l'année précédente (175).

Aucun décès n'a été recensé.

Les personnes tirées d'affaire seules et les fausses alertes représentent quasi 30% des opérations.

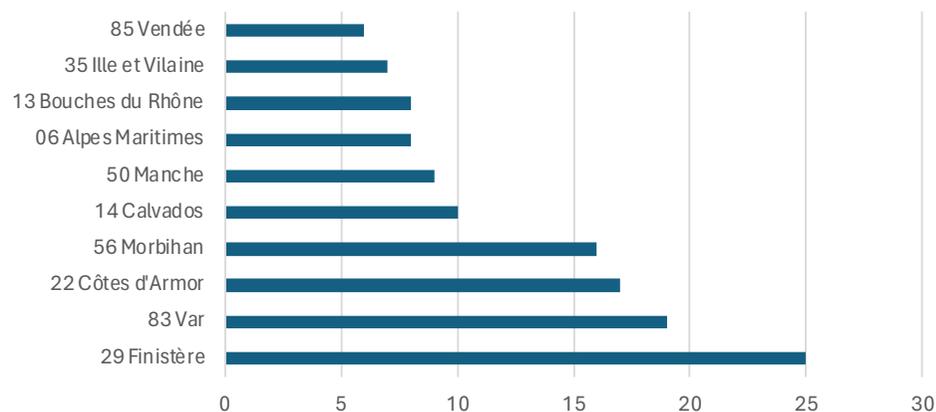


La répartition par CROSS et par mois montre par exemple que le mois d'avril est égal au mois d'août à CORSEN pour ce type de flotteur qui se pratique quasiment tout au long de l'année :



La répartition géographique fait apparaître la forte représentation des départements bretons et du Var.

Répartition des opérations PAV pour les 10 premiers départements

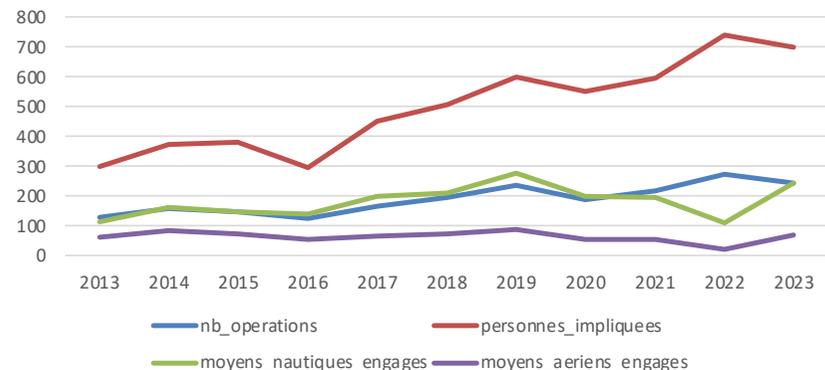


Le SNOSAN réitère ses remarques de l'année passée sur le développement important du wingfoil, notamment sur les éventuels conflits avec d'autres usages et la maîtrise de l'engin.

## 2.9 Bilan des isolements par la marée

Le nombre total d'opérations cette année s'élève à 242 représentant ainsi une baisse de 11% par rapport à l'année passée mais les conditions d'engagement ont conduit à une augmentation des moyens nautiques et aériens mobilisés.

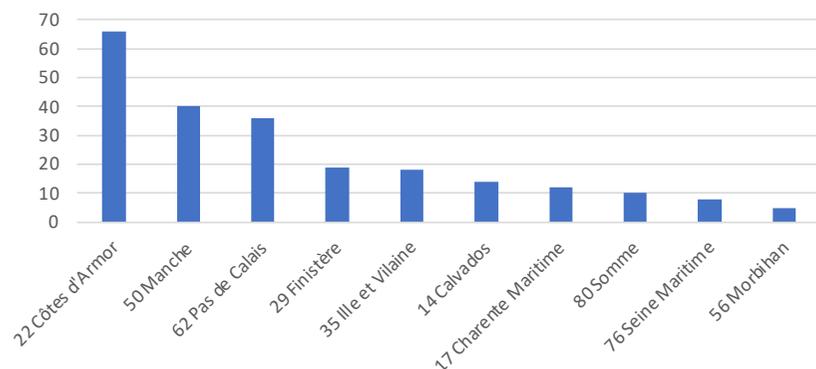
Evolution des opérations pour isolement et envasement



Le nombre de personnes impliquées baisse dans les mêmes proportions que les opérations et on note une personne décédée en 2023.

Les principaux départements concernés sont une fois de plus ceux bordés par la Manche et la Mer du Nord.

répartition des opérations pour les principaux départements



Le SNOSAN recommande d'insister sur la prise des horaires de marées propres aux lieux fréquentés et sur l'emport d'une montre et d'un moyen de communication.



Les dates pour 2024 des forts coefficients (en rouge les dates en lien avec des périodes de congés) :

Lundi 8 avril marée de 105	● Mardi 9 avril, Marée de 113, marée d'équinoxe	● Mercredi 10 avril marée de 112	● Mercredi 8 mai marée de 101
● Jeudi 9 mai marée de 100	● Mercredi 21 août marée de 105	● Jeudi 22 août marée de 108, marée d'équinoxe	● Vendredi 23 août marée de 104
Jeudi 19 sep- tembre, marée de 113	Vendredi 20 septembre marée de 114, marée d'équinoxe	Vendredi 18 octobre marée de 112, marée d'équinoxe	● Samedi 19 octobre marée de 111
Samedi 16 novembre marée de 102	Dimanche 17 novembre marée de 101		



## 2.10 Bilan plongée (pratiques en bouteille, chasse sous marine et apnée)

On dénombre 344 opérations en 2023 (pour 341 en 2022). Depuis deux ans, les CROSS ont connu plus de 300 opérations par an.

Nombre d'opérations plongée depuis 2015 (bouteille, chasse, apnée)

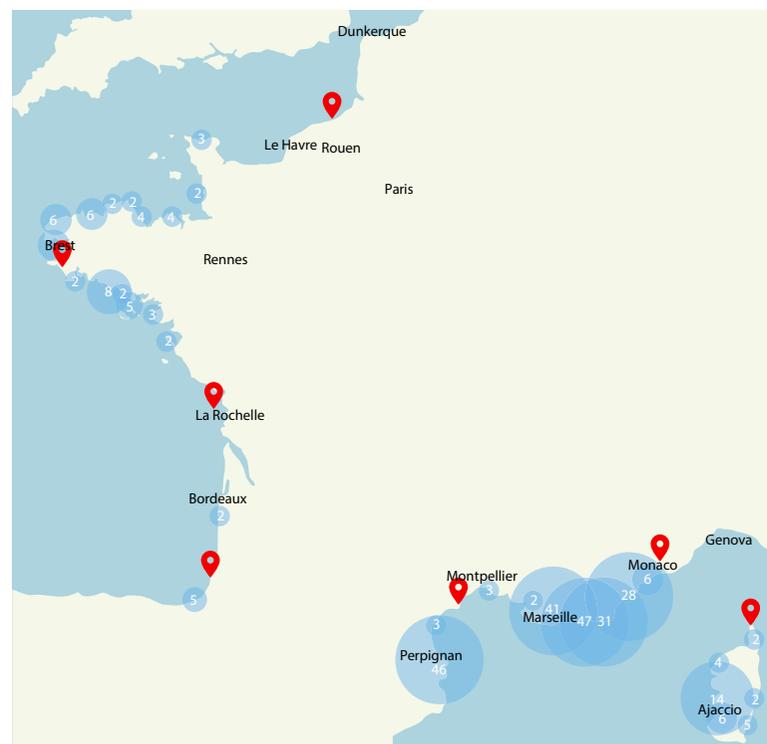
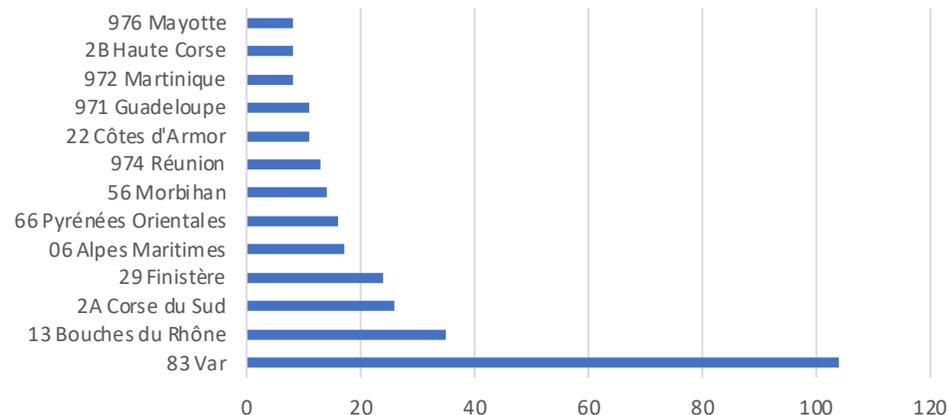


Le nombre d'accidents fatals ne diminue pas non plus, portant à 24 le nombre de personnes décédées ou disparues en 2023 (contre 23 en 2022 et 21 en 2021).

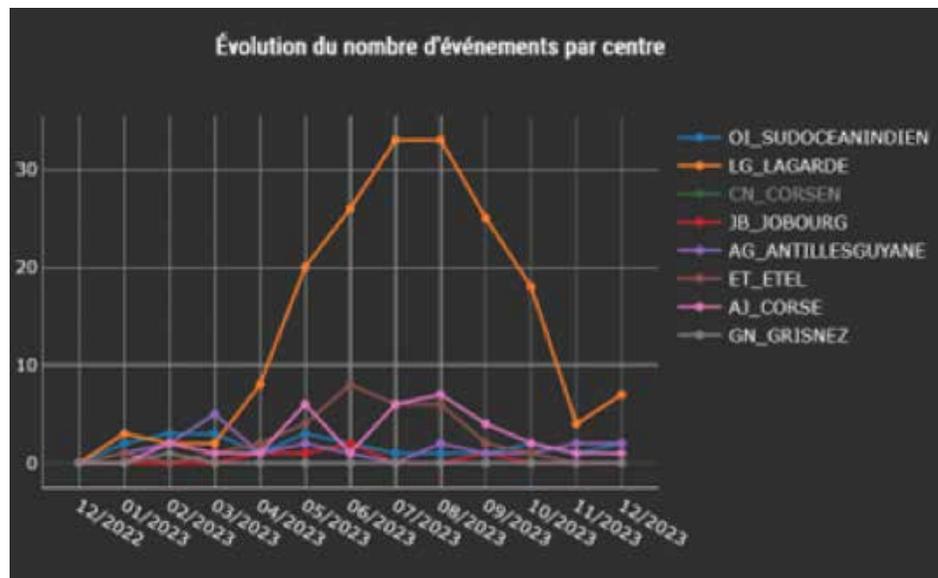
La répartition géographique montre que le Var représente un tiers du total des opérations du pays. Le littoral méditerranéen concentre pour sa part 55 % des opérations totales.

Répartition des opérations plongées pour les principaux départements :

Répartition plongée pour les principaux départements



Même si juillet et août restent les mois naturellement les plus à risque, la saison débute aisément en mai pour se terminer en octobre.



## 2.11 Quelques faits marquants en loisirs nautiques en 2023

Un homme âgé de 74 ans s'est noyé le mardi 4 avril 2023 à Pleumeur-Bodou (22). La victime, originaire de la région parisienne, explique Pierre Terrien, maire de la commune, séjournait avec sa compagne et un autre couple à Binic (22). Ils étaient venus passer quelques heures sur l'île-Grande. « L'homme a voulu marcher vers le rocher du Corbeau (au nord de l'île, NDLR). Il a malheureusement été surpris par la marée, et les forts courants, malgré l'intervention très rapide de la SNSM ». Le coefficient de marée n'était ce jour là pas particulièrement élevé (78). (CROSS CORSEN 2023/0448)

Le 23 février, une alerte a été donnée à Sainte-Anne (Guadeloupe), peu après 18 heures, par un père inquiet de ne pas voir revenir son fils, âgé de 37 ans, parti à jet-ski. D'autant plus que l'appareil a ensuite été retrouvé sur la berge, par des pêcheurs, a indiqué la gendarmerie. Son corps a été retrouvé le lendemain à la suite d'une très vraisemblable chute à la mer depuis son jet-ski. (CROSS AG 2023/0352)

Le corps d'un kayakiste a été retrouvé dans le golfe du Morbihan le 22 avril à la suite de sa disparition 4 jours plus tôt. Il pratiquait seul - Ouest France 22/04/2023. (CROSS Etel 2023/906)

Le 9 décembre sur l'île de la Réunion, le SDIS 974 relaie un témoin signalant un kayak chaviré à proximité de la pointe des Trois Bassins. Un enfant a pu être récupéré par un surfeur mais le corps de l'homme de 45 ans n'a été récupéré que le lendemain. (CROSS SOI 2023/1139)

Un homme de 38 ans participait à une sortie de plongée en apnée avec deux autres personnes, en loisir, près de rochers à 300 m de la plage de Kloukouri à Landéda (Finistère). Probablement emporté par le courant au large de la presqu'île Sainte-Marguerite, les trois plongeurs se sont retrouvés en difficulté. Un homme de 38 ans n'a pas pu être ranimé malgré les soins prodigués par son ami et les services de secours. (CROSS CORSEN 2023/582)

# 3. Données complémentaires



## 3.1 Données sur l'accidentologie en surf sur le littoral Basque et sud Landes (issues du SAMU 64)

À défaut de pouvoir disposer de données propres au surf sur l'ensemble du territoire, le Snosan porte une attention particulière à l'analyse réalisée par le SAMU 64 (Remerciements aux Dr Labes, Dr Gault et Dr Ado pour leur contribution).

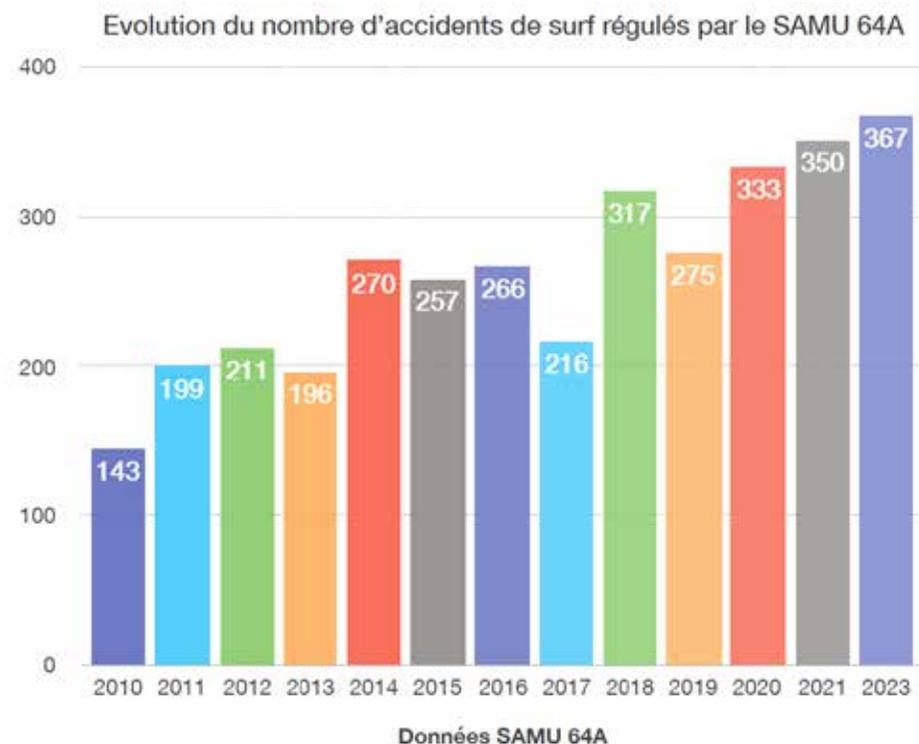
367 dossiers ont été analysés sur l'année 2023. Ils proviennent de 50 postes de secours situés d'Hendaye à Capbreton et d'un territoire de régulation qui concerne 2 départements (64 & 40) pour 14 communes.

Elle ne concerne qu'une partie de la traumatologie liée à la pratique du surf, puisque nombre de patients consultent directement un médecin (urgences, ORL, ophtalmo) sans passer par le 15/112/18. A priori on peut penser que les cas les plus graves sont régulés par le 15.

An infographic titled "LES RÈGLES D'OR POUR UNE pratique sereine du surf" (The Golden Rules for a Calm Surfing Practice). It lists ten rules with icons and checkboxes for each. The rules are: 1. SAVOIR NAGER (Know how to swim), 2. NE JAMAIS SURFER SEUL (Never surf alone), 3. VÉRIFIER QUE LES CONDITIONS SONT ADAPTÉES À SON NIVEAU DE PRATIQUE/ SON MATÉRIEL (Check that conditions are adapted to your skill level/equipment), 4. IDENTIFIER LES ZONES DE BAIGNADES, NE PAS Y PÉNÉTRER EN SURFANT (Identify swimming zones, do not enter while surfing), 5. SI VOUS ÊTES PRIS PAR UN COURANT SUR LA PLANCHE (If caught in a current on the board), 6. EN CAS DE CHUTE (In case of a fall), 7. SURVEILLER LA MÉTÉO, NE PAS SURFER EN CAS D'ORAGE (Watch the weather, do not surf in case of a storm), 8. S'ÉQUIPER AVEC LE MATÉRIEL RECOMMANDÉ (Equip with recommended equipment), 9. RESPECTER LES RÈGLES DE PRIORITÉ POUR ÉVITER LES COLLISIONS (Respect the rules of priority to avoid collisions), 10. RESPECTER LES ZONES DE SURF ET IDENTIFIER LES DANGERS POTENTIELS (Respect surfing zones and identify potential dangers), 11. SE PROTÉGER DES RAYONS UV AVEC UN CHAPEAU, DES LUNETTES ET UNE PROTECTION SOLAIRE UV50+ SUR LA PEAU (Protect from UV rays with a hat, sunglasses, and UV50+ sunscreen). At the bottom, it says "EN SAVOIR + SUR 05A.0024/78" and "EN CAS DE PROBLÈME, TOUJOURS ALERTER LE 15 (EN EUROPE LE 112) OÙ LE 196". There is also a QR code and a logo for "LE PONTON DE LA RESSOURCE FRANÇAISE ET SURF".

Augmentation du nombre d'accidents réglés sur 11 années :

On note cette année encore une augmentation de 5 % du nombre d'accidents de surf réglés par le SAMU 15 / 112 par rapport à 2021.



L'augmentation du nombre d'accidents est régulière chaque année (entre 3 et 5 %) et semble bien liée à une augmentation des pratiquants et à une surpopulation des spots (collisions).

Répartition mensuelle et géographique des accidents :

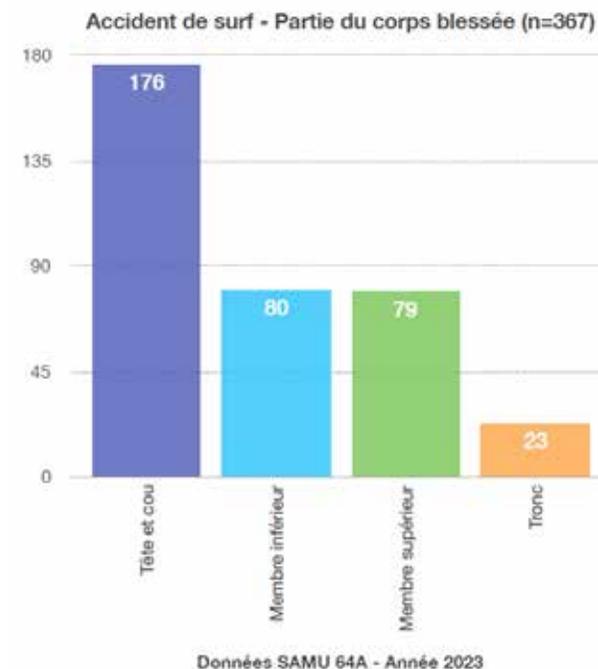
En 2023, 80 % des accidents surviennent entre début Juin et fin Septembre soit 300 accidents sur 367 au total. Répartition habituelle, même si le mois d'aout a été particulièrement représenté cette année.

Deux communes de notre zone de régulation sont en tête du nombre d'accidents Biarritz et Capbreton, en lien bien sûr avec la forte attractivité de leurs spots très fréquentés. La répartition est habituelle comparativement aux autres années.

- Secteur des Pyrénées Atlantiques : 2 communes en tête qui se partagent 60 % de l'accidentologie de ce département : Biarritz et Anglet.
- Secteur de régulation Landesb : 161 accidents - 75 % sur 2 communes : Capbreton et Seignosse.

Les parties du corps les plus exposées

L'extrémité céphalique, tête et cou, est touchée dans 47 % des cas et près de 70 % de ces traumatismes de l'extrémité céphalique sont des plaies : c'est une constante retrouvée chaque année depuis que ce registre existe.



Même s'ils existent tous les ans, on note peu d'accidents graves en proportion du nombre d'accidents, mais cette « petite traumatologie » occasionne de très nombreuses consultations médicales et l'engagement de moyens importants pour assurer leur prise en charge : Nageurs Sauveteurs, SAMU et SMUR, Sapeurs Pompiers, services d'urgences et médecine libérale.

On dénombre toujours :

- 40 % de plaies dont 80 % sur la face et le cuir chevelu
- près de 50 % des traumatismes intéressent la tête et le cou
- traumatismes des doigts par leash, par mauvais usage et avec séquelles fonctionnelles
- traumatismes et luxations d'épaules restent fréquents
- comme les traumatismes des articulations du genou et de la cheville en eau peu profonde

Un important travail de prévention doit être mené par l'ensemble des acteurs, afin de sensibiliser :

- les pratiquants : débutant, de niveau intermédiaire ou expert, tout surfeur doit absolument connaître les règles de priorité et les consignes de bonne pratique, pour assurer sa propre sécurité et celle des pratiquants qui évoluent autour de lui
- les professionnels entourant cette activité (FFS, clubs, encadrants, moniteurs, communes) doivent connaître ces pathologies afin de les prévenir en diffusant les conseils de bonne pratique (médias, affichages, apprentissage etc ...)
- les professionnels du secours que sont les sauveteurs sur les plages, afin d'améliorer la prise en charge des blessés et de sensibiliser les pratiquants indépendants

Comme reconnu depuis de nombreuses années, l'utilisation d'un équipement de protection de la tête devrait être proposé plus fréquemment aux pratiquants notamment débutants, qui évoluent dans ces zones surpeuplées : le port d'un casque semble commencer à apparaître, mais est encore trop rare.

Des progrès existent comme l'utilisation de planches en mousse qui sont déjà largement diffusées ainsi que des dérives « souples » moins contondantes.



## 3.2 Données complémentaires de la SNSM 2023



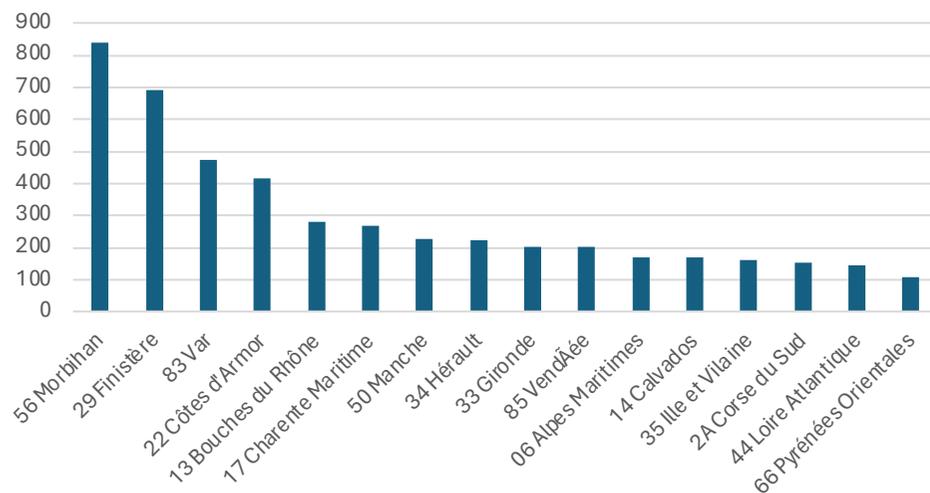
Les données issues des CROSS font apparaître le nombre d'évènements pour lesquels les moyens de la SNSM ont été engagés :

Nombre d'événements	Nombre de personnes impliquées	Nombre de personnes blessées	Nombre de personnes décédées	Nombre de personnes disparues
5333	13617	293	105	18

La SNSM dénombre pour sa part 1380 interventions hors CROSS avisés pour des activités de plaisance ou loisirs nautiques.

Les départements les plus sollicitant pour les moyens SNSM en métropole sur CROSS avisé se situent principalement en Bretagne et en PACA :

Principaux départements sollicitants SNSM



S'agissant plus particulièrement de l'activité des sauveteurs embarqués, 5038 opérations ont été enregistrées dans la base de données SNSM. 4618 concernent directement la Plaisance et les loisirs nautiques.

231 se sont déroulées hors CROSS avisé pour de la Plaisance à moteur (53), Plaisance à voile (54), annexe (8), et 86 fois pour des loisirs nautiques.



Concernant l'activité des nageurs sauveteurs (postes de plage) :  
Les chiffres clefs 2023 :

Chiffres saisons estivales - Nageurs Sauveteurs	2023
Nb de communes concernées	138
Nb de postes de secours ou postes d'intervention	229
Nb de nageurs sauveteurs recrutés par les mairies pour la saison estivale	1 322
Nb d'interventions des NS	2 090
Nb de personnes secourues	2 572
Nb de personnes soignées	9 933

367 opérations en loisirs nautiques et 131 en plaisance ont eu lieu hors CROSS avisé.

651 interventions ont concerné une aide aux baigneurs.

Notons que de Calais à Cannes cette année, des opérations de prévention sur des postes de plage SNSM ont permis à 2616 enfants de 7 à 12 ans d'être sensibilisés au secourisme.



« NOUS  
SOMMES  
LA »

Et vous ?

FAITES UN DON SUR **SNSM.ORG**

### 3.3 Les données issues des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS)



Compte tenu des émeutes urbaines du mois de juin, les services des CRS sur le littoral n'ont pu se mettre en place que le 16 juillet 2023.

En 2022, 9612 aides à baigneurs avaient été effectuées avec une saison commençant le 30 juin. Elle a baissé à 6320 en 2023. La possible absence des CRS sur les plages à l'été 2024 pourraient être un obstacle à l'aide à baigneur telle qu'assurée les années passées.



Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité  
Sous-direction des opérations  
Bureau de la sécurité routière et des missions spécialisées

Imprimé le, 29/08/2023



#### Activité de sauvetage des nageurs sauveteurs CRS

Activité de sauvetage toutes Directions Zonales du 16/07/2023 au 27/08/2023 (Plage et Police plan d'eau)

		Sauvetage réalisés	Personnes sauvées
S A U V E T A G E	<b>SAUVETAGE AVEC REANIMATION</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
	En zone surveillée (ZS)	7	8
	Hors zone surveillée (HZS)	3	3
	Hors horaires de surveillance (HHS)	4	3
	<b>SAUVETAGE SANS REANIMATION</b>	<b>417</b>	<b>773</b>
	En zone surveillée (ZS)	231	459
	Hors zone surveillée (HZS)	176	295
	Hors horaires de surveillance (HHS)	10	19
	<b>NOMBRE TOTAL DE SAUVETAGE</b>	<b>431</b>	<b>787</b>
E	En zone surveillée (ZS)	238	467
	Hors zone surveillée (HZS)	179	298
	Hors horaires de surveillance (HHS)	14	22

		Sauvetage réalisés	Personnes sauvées
S E C O U R I S M E	<b>ACCIDENTS GRAVES DE PLAGES</b>	<b>786</b>	<b>786</b>
	En zone surveillée (ZS)	405	405
	Hors zone surveillée (HZS)	336	336
	Hors horaires de surveillance (HHS)	45	45
	<b>REANIMATION SEULEMENT</b>	<b>27</b>	<b>26</b>
	En zone surveillée (ZS)	13	12
	Hors zone surveillée (HZS)	11	11
	Hors horaires de surveillance (HHS)	3	3
	<b>ACCIDENTS DE PLONGEE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	En zone surveillée (ZS)	0	0
	Hors zone surveillée (HZS)	0	0
	Hors horaires de surveillance (HHS)	0	0
	<b>NOMBRE TOTAL D'INTERVENTIONS</b>	<b>813</b>	<b>812</b>
	En zone surveillée (ZS)	418	417
	Hors zone surveillée (HZS)	347	347
Hors horaires de surveillance (HHS)	48	48	

		Interventions réalisées
D E C O U V R T E	<b>TENTATIVES VAINES DE REANIMATIONS CATEGORIES SAUVETAGE</b>	<b>3</b>
	En zone surveillée (ZS)	1
	Hors zone surveillée (HZS)	0
	Hors horaires de surveillance (HHS)	2
S	<b>TENTATIVES VAINES DE REANIMATIONS CATEGORIES SECOURISME</b>	<b>3</b>
	En zone surveillée (ZS)	1
	Hors zone surveillée (HZS)	0
	Hors horaires de surveillance (HHS)	2
<b>NOMBRE DE RECHERCHES DE CORPS</b>		<b>2</b>
<b>NOMBRE DE DECOUVERTES DE CORPS</b>		<b>1</b>
En zone surveillée (ZS)		0
Hors zone surveillée (HZS)		1
Hors horaires de surveillance (HHS)		0

		Interventions réalisées
A I D E S	<b>NOMBRE DE SOINS</b>	<b>30 289</b>
	<b>NOMBRE D'AIDES A BAGNEURS</b>	<b>6 320</b>
	<b>NOMBRE D'AIDES A VELIPLANCHISTES, SURFEURS OU ASSIMILES</b>	<b>197</b>
	<b>NOMBRE D'AIDES A NAVIGATEURS</b>	<b>73</b>
	<b>NOMBRE DE FICHES DE SECOURS EN MER - CROSS</b>	<b>33</b>
	<b>NOMBRE DE FICHES ENQUETES NOYADES</b>	<b>0</b>

Données Direction générale CRS, toutes zones, été 2023.

C'est la zone sud-ouest qui a effectué le plus grand nombre d'aides à baigneurs (90%).



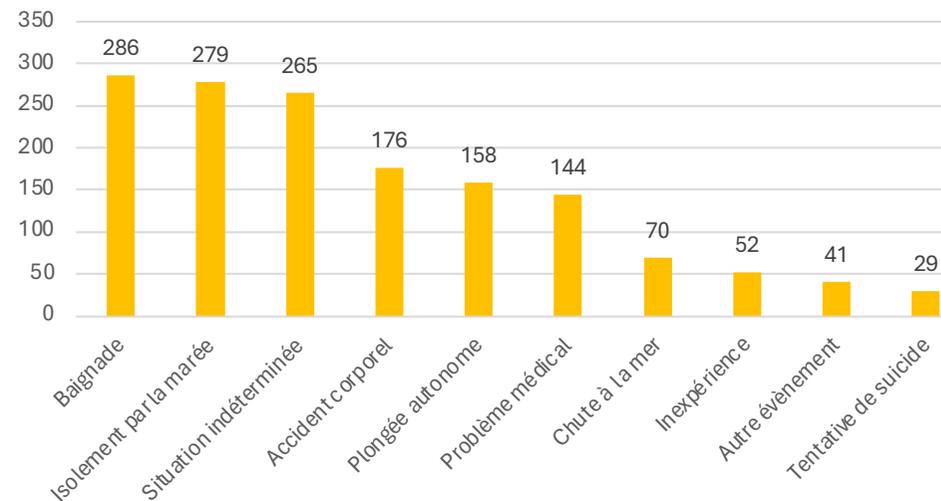
La zone sud a porté secours à 48 reprises à des navigateurs.



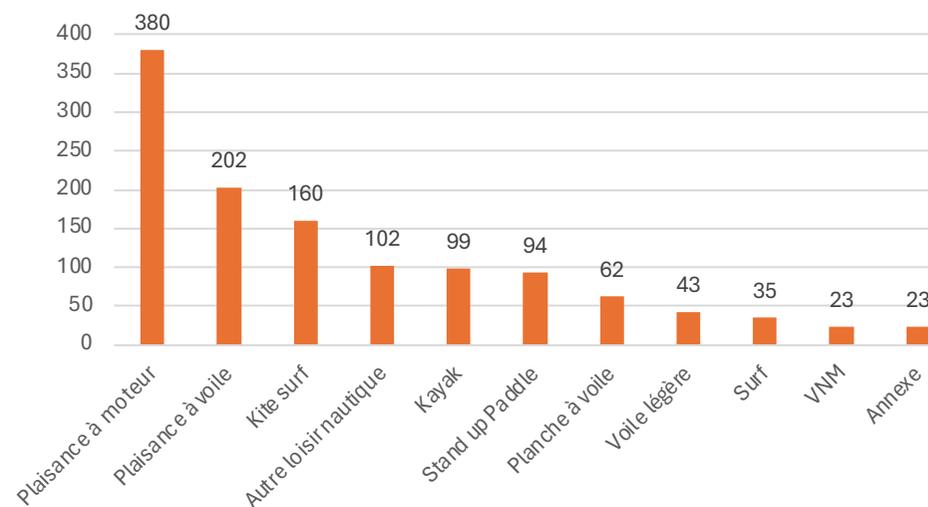
### 3.4 Les données issues des SDIS

En métropole, 1792 évènements ont nécessité l'intervention des SDIS à la demande des CROSS (une diminution de 9,8% par rapport à 2022).

Les 10 premiers faits générateurs renseignés

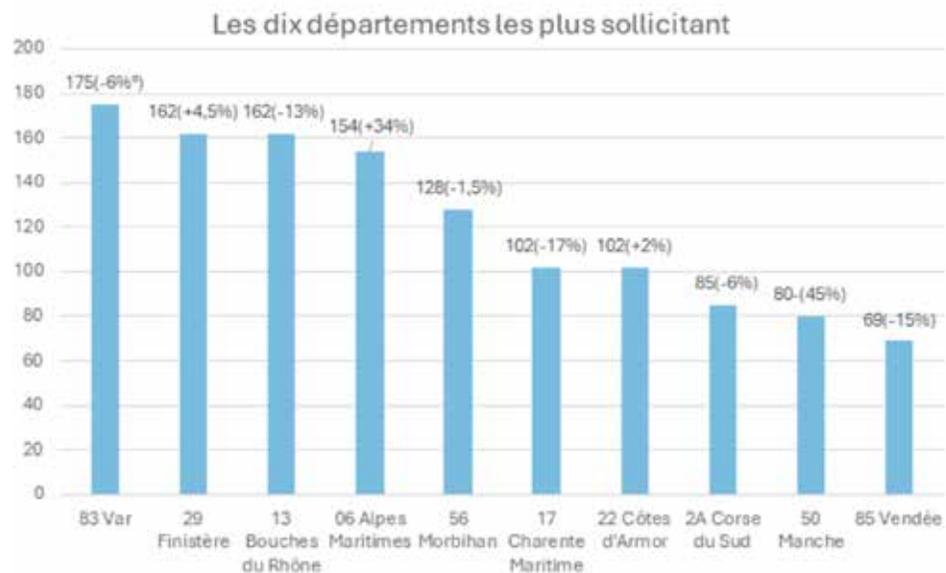


Les types de véhicules impliqués



858 opérations ont eu lieu entre la plage et les 300 mètres.

Les départements sollicitant et la variation 2022/2023 pour les SDIS sollicités par les Cross :



Pour les Alpes Maritimes qui connaissent la plus forte progression, la surveillance est assurée dans 46 postes de plage où sont installés 140 sauveteurs au quotidien durant la saison.

Pour la Manche, qui connaît la plus forte diminution, la saison 2024 ne sera plus assurée par le SDIS 50 (17 plages). Source Ouest-France avril 2023.

A l'instar de la SNSM, les pompiers effectuent aussi des actions de prévention et d'information. A titre d'exemple, le SDIS 29 a ainsi sensibilisé 14014 personnes à LA TORCHE cette saison 2023. (Source : Le Télégramme 29 août 2023).



### 3.5 Conclusions et préconisations

L'année 2023 est marquée par une baisse du nombre global d'opérations en loisirs nautiques même si certaines pratiques se distinguent à la hausse (VNM) ou en stagnation (plongée).

Des messages de prévention méritent d'être portés vers les pratiquants de kayak de mer qui comptent six personnes décédées en 2023.

Il y a tout lieu de rappeler qu'il convient de ne pas surestimer ses capacités de pratique et ne pas s'engager quand les conditions de vent, de courant et d'état de la mer ne sont pas favorables.

Les opérations pour loisirs nautiques sont en très grande majorité classées en SAR. Dans la mesure du possible, il faut éviter de pratiquer seul et prendre un soin particulier à son matériel ainsi qu' à l'emport des moyens de déclenchements et de repérage.

Il y a tout lieu de persévérer dans la lutte contre les noyades y compris en dehors de la période estivale.

Plus largement, une carence de moyens pour la surveillance des plages à l'été 2024 pourrait déboucher sur une hausse significative des accidents.

La période estivale génère un flux très important de demandes d'assistance et d'incidents par négligence. En revanche la navigation hors période estivale, par météo instable et mer froide rend chaque incident potentiellement plus grave et diminue la capacité de résilience. Le printemps reste la période la plus à risque avec de fortes tentations de sorties par une température d'eau de mer la plus froide de l'année.





## 4. Les noyades suivies de décès ou disparitions en mer et eaux intérieures en 2023

A la demande du ministère chargé des Sports et du ministère chargé de la Santé, et en partenariat avec Santé Publique France, le SNOSAN assure une veille de l'accidentalité liée aux noyades sur l'ensemble du territoire maritime et continental. Pour cela, il s'appuie sur les opérations coordonnées par les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), les bulletins du centre ministériel de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA) du ministère en charge de la transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, et sur une veille presse. Seul l'âge des victimes mineures parvient au SNOSAN.

Une veille épidémiologique a été réalisée en coordination avec Santé publique France, cet été durant la période comprise entre le 1er juin et le 30 septembre. Santé Publique France recensait les admissions aux urgences pour cause de noyade tandis que le SNOSAN a eu pour mission de recenser les victimes décédées ou disparues sur le lieu de leur noyade. Des points épidémiologiques sont parus pour informer le public tout au long de l'été et une synthèse figure au bilan du SNOSAN pour la saison estivale 2023.

Les développements qui suivent présentent la veille sur l'ensemble de l'année 2023 des décès et disparitions accidentelles constatés sur le lieu des noyades en tenant compte des données disponibles à ce jour (23 février 2024).

### 4.1 Les victimes par noyade : données générales sur l'ensemble de l'année

Le nombre total de victimes s'élève pour 2023 à 655 personnes, ce qui constitue une baisse significative par rapport à l'année précédente (-13%) mais un résultat bien supérieur à 2021 (+20%). Pour mémoire, l'année 2022 a été particulièrement ensoleillée sur l'ensemble du pays.

Conseillé par Santé Publique France, le SNOSAN n'intègre pas les découvertes de corps dans les données ci-dessous. En effet, il est très difficile d'accéder aux bilans humains notifiant que le décès est bien dû à une noyade accidentelle. 234 découvertes de corps ont ainsi été comptabilisées en milieu aquatique en 2023, la majorité (156) en dehors de la saison estivale.



## 4.1.1 La répartition selon les eaux fréquentées

Les eaux intérieures se définissent comme les lieux en eau douce : rivière, piscine, fleuve, étang, plan d'eau, lac, canal, bassin, cour d'eau, barrage, douve, mare, puit, torrent, carrière, cave, marais, etc.

La mer se compose de plage, côte, large, port, anse, baie, etc.

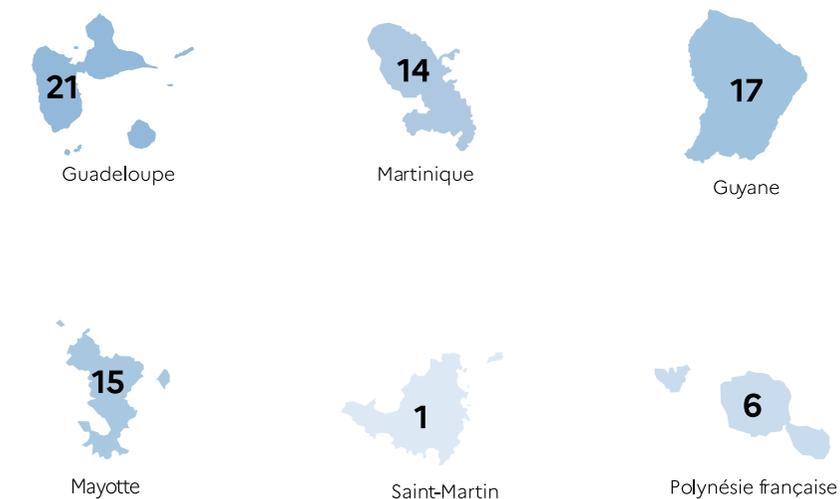
En 2023, les eaux intérieures ont connu 377 décès ou disparitions par noyade et les eaux salées 278.

La répartition reste globalement et proportionnellement la même depuis 2021 (57 % en eaux intérieures à plus ou moins 5% selon les années).

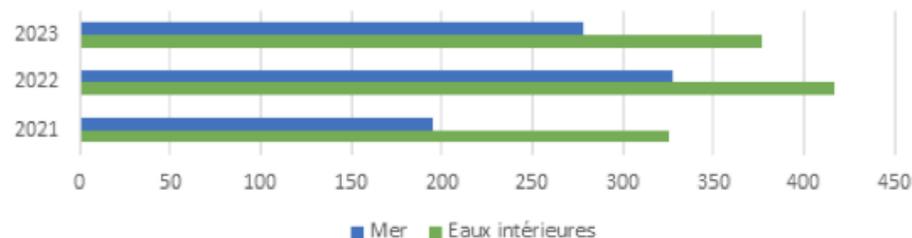
La nette augmentation des victimes constatée en 2022 se tasse en 2023. Cela confirme la tendance observée pour la période estivale 2023 (Voir bilan SNOSAN dédié à cette saison).

## 4.1.2 La répartition géographique globale

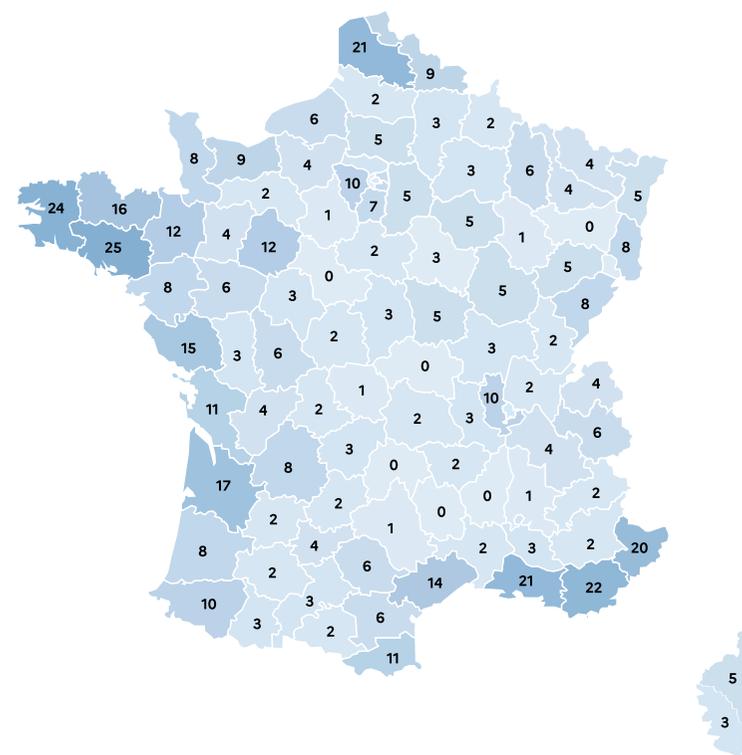
La cartographie globale permet de constater que la majeure partie des noyades ne concernent pas que les régions Paca et Occitanie même si leur valeur demeure importante. L'enjeu porte bien sur l'ensemble du pays.



Répartition par lieux

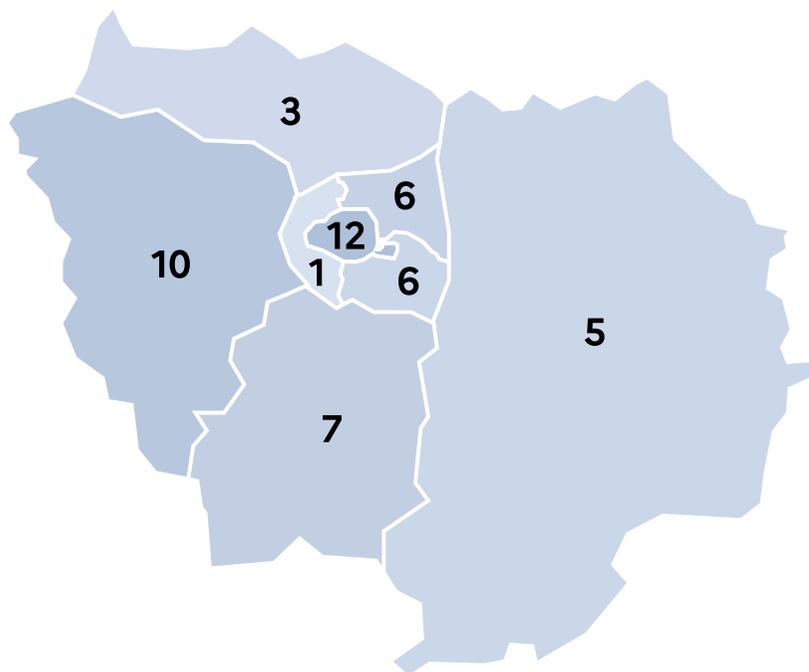


Nombre de noyades suivies de décès ou disparitions en 2023



Les départements littoraux sont bien entendu en tête ou dans les moyennes hautes. Pour autant, certains départements intérieurs se distinguent et méritent également des efforts de prévention dédiés.

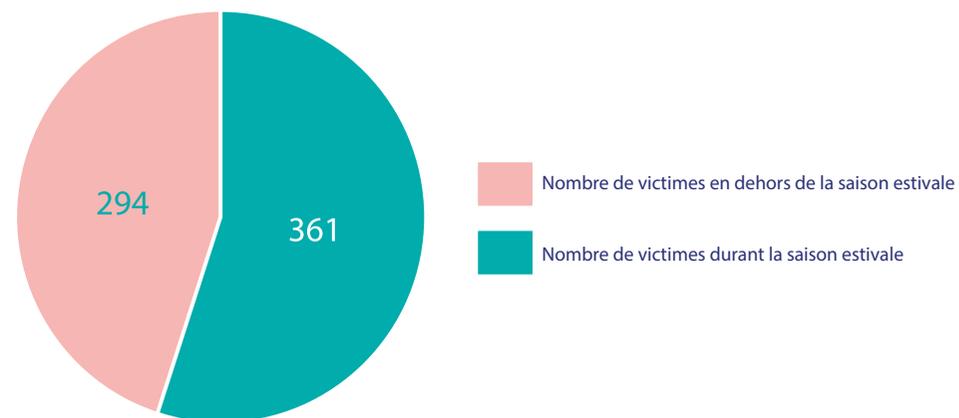
Ainsi 49 décès ont été enregistrés en Ile de France, 12 à Paris intra-muros dont notamment 7 dans la Seine et 3 en Canal. Dans la Sarthe, 7 noyades suivies de décès ont notamment eu lieux en rivière et 3 en étang.



Île de France EI 2023

### 4.1.3 La répartition calendaire

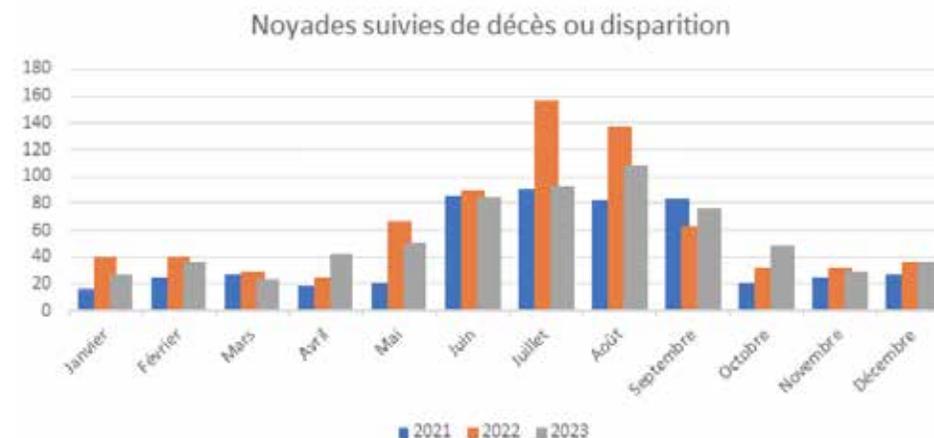
Répartition entre période estivale (juin à septembre) et hors période estivale



55% des noyades sont intervenues dans les 4 mois de la saison estivale (juin à septembre).

Il ressort que 58% des noyades fatales en mer ont lieu durant la saison estivale.

Sur l'ensemble de l'année, la répartition est la suivante :



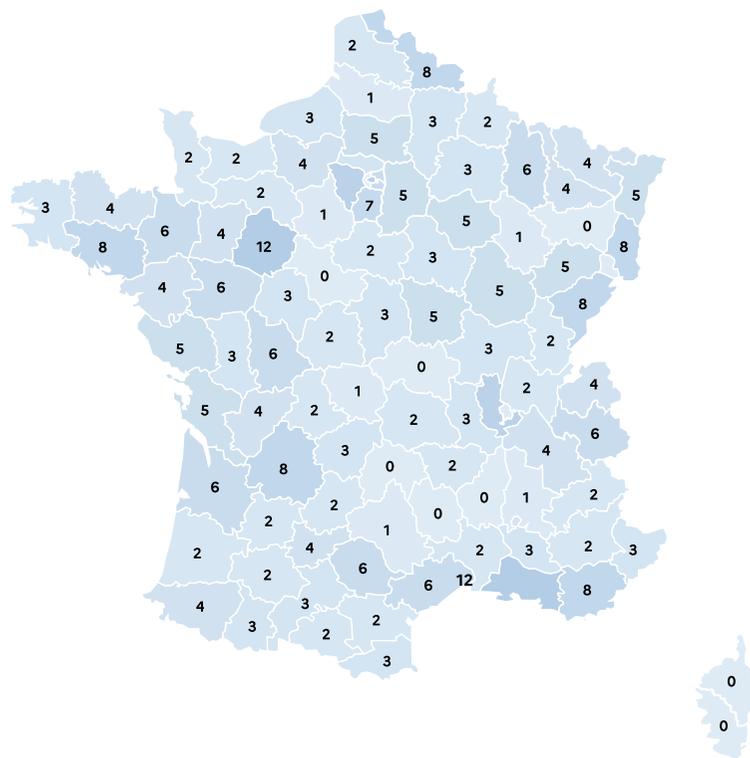
L'éventuelle prise en compte du mois de mai dans la saison estivale compte tenu d'une météo qui peut s'avérer de plus en plus propice, d'une volonté de la population de pratiquer notamment des activités nautiques et aquatiques et des jours fériés qui le jalonnent, conduirait à constater 412 victimes sur 5 mois (contre 361 sur 4 mois). Comme pour les loisirs nautiques, des actions de prévention plus tôt dans l'année mériteraient d'être déployées.

## 4.2 Les victimes en eaux intérieures

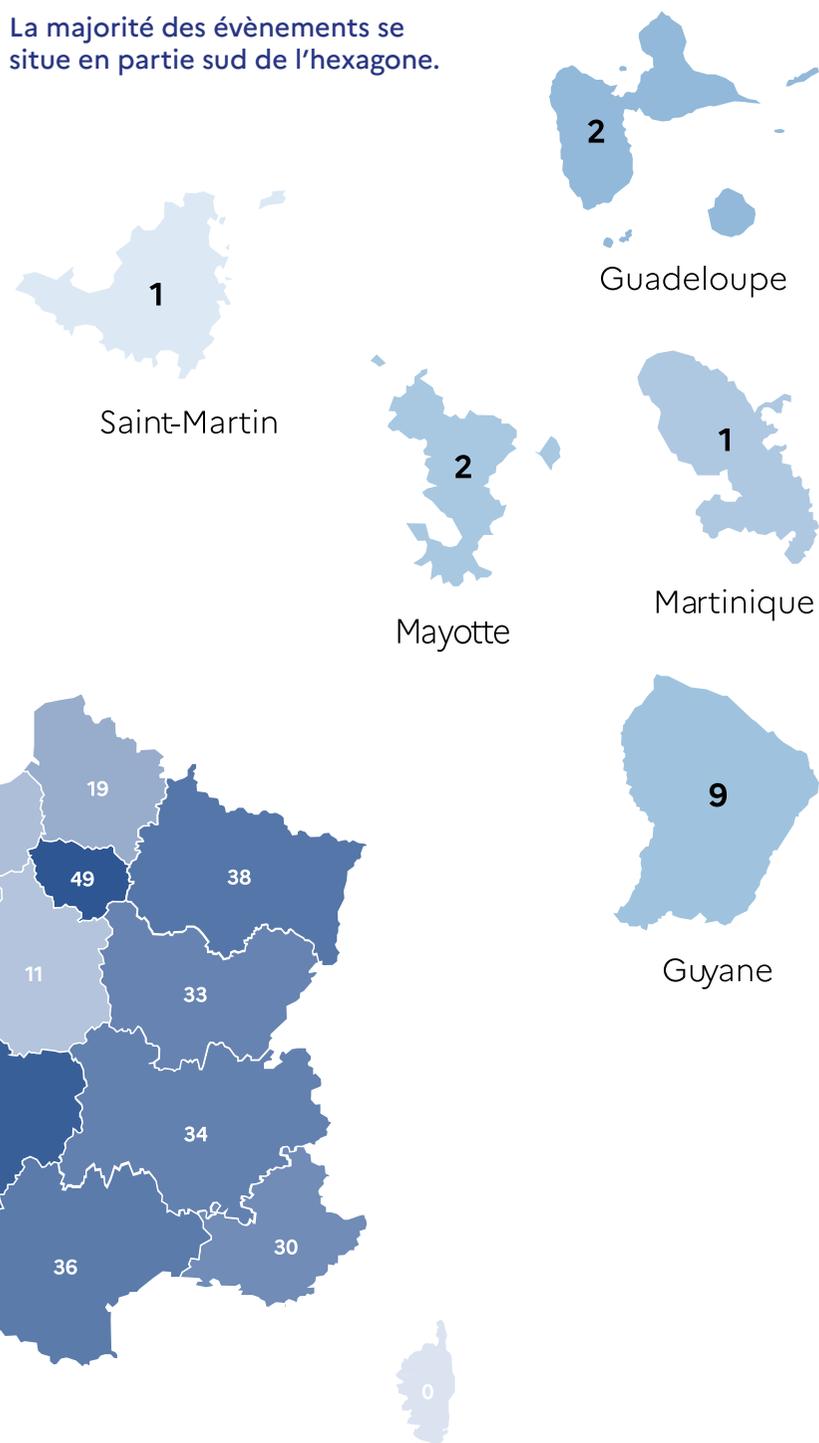
Les données recueillies font apparaître 377 décès par noyades en eaux intérieures en 2023. Il s'agit là d'une baisse proche de 10% par rapport à 2022.

Seuls 8 départements métropolitains ne connaissent pas de noyades fatales selon nos sources en 2023.

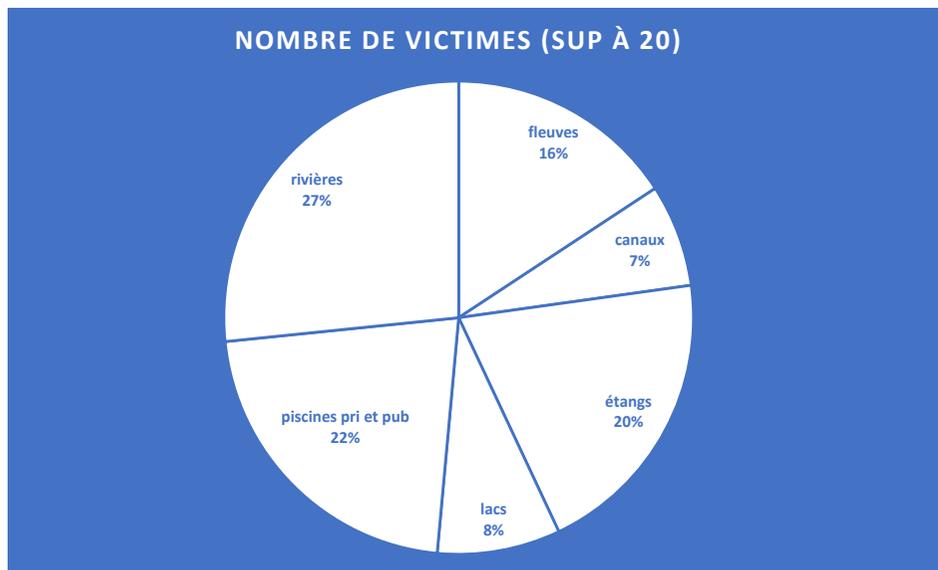
Eaux intérieures : nombre de noyades suivies de décès ou disparition en 2023



La majorité des évènements se situe en partie sud de l'hexagone.



Pour l'ensemble des victimes, les zones les plus exposées en eaux intérieures se déclinent comme suit :

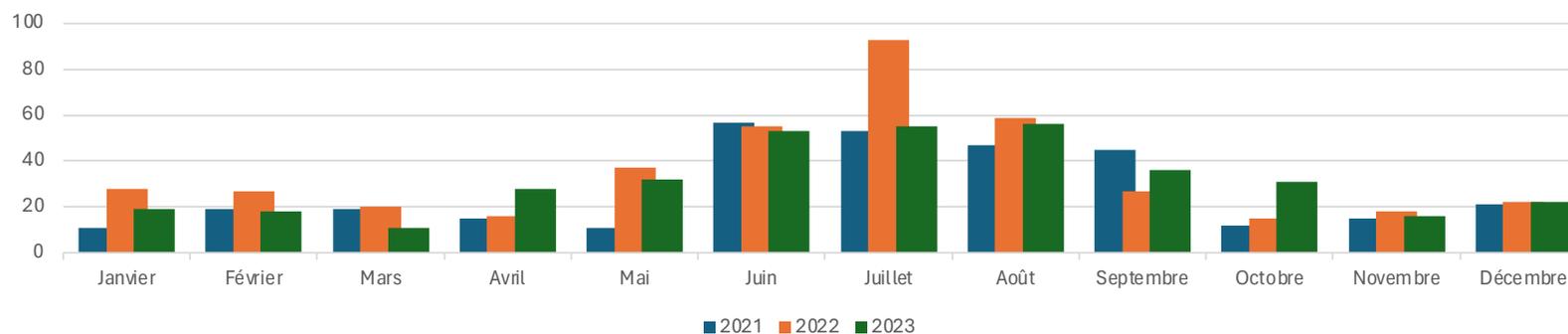


Si les conditions météorologiques et les congés estivaux concentrent les accidents durant la période estivale (juin à septembre) -200 victimes- les huit autres mois représentent 177 décédées dans les eaux intérieures. Les causes peuvent être diverses, une avant ou après saison propice par exemple.

Dans tous les cas, les eaux intérieures ne sont pas ou très peu surveillées. Les sécuriser est impossible dans leur totalité. L'éducation, l'information et la mise en garde demeurent les meilleurs outils de prévention.



Noyades suivies de décès ou disparition eaux intérieures







La répartition géographique marque une prédominance de certains départements de la moitié sud du pays sur un axe Loire-Atlantique/Jura. Le département du Var connaît une véritable baisse par rapport à l'année 2022 (15 décès) qu'il conviendra de surveiller. Les axes de prévention, notamment par la diffusion des spots vidéo du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, méritent d'être maintenus.



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

sports.gouv.fr

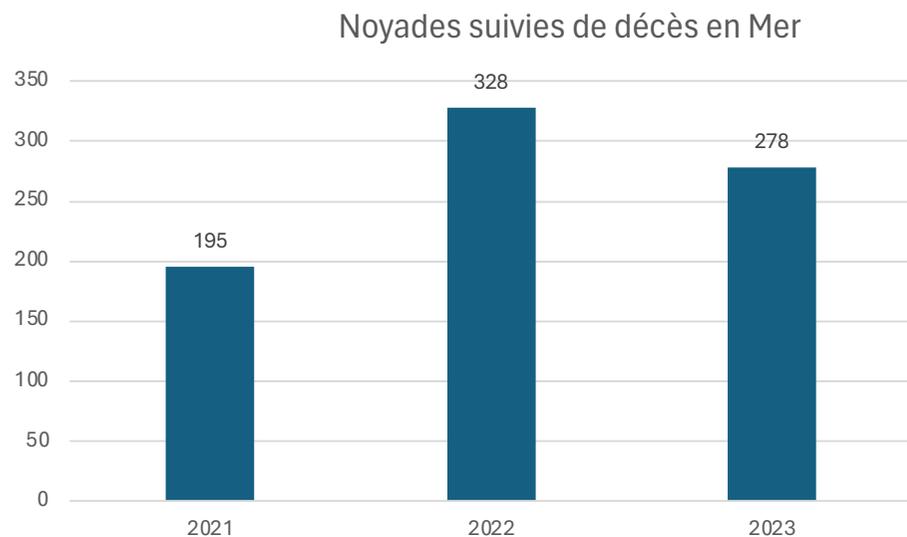
### Les vidéos-témoignages et le spot de prévention :

Karine, Elodie et Véronique ont perdu un jeune enfant suite à une noyade. Leurs enfants, âgés de 1 an et demi à 2 ans et demi, ont réussi à échapper à leur vigilance, en dehors du temps de baignade.

Elles ont accepté de partager leur histoire, leur drame, pour éveiller les consciences. Des messages de prévention sont inclus dans chaque vidéo pour rappeler qu'il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant se noie et qu'aucun dispositif de sécurité ne remplace la vigilance d'un adulte. Chaque témoignage se termine par le slogan de prévention « Vous tenez à eux, ne les quittez pas des yeux ! » incitant chacun à adopter les bons réflexes pour une surveillance efficace.

## 4.3 Les victimes en mer

Le chiffre global par rapport aux précédentes années :

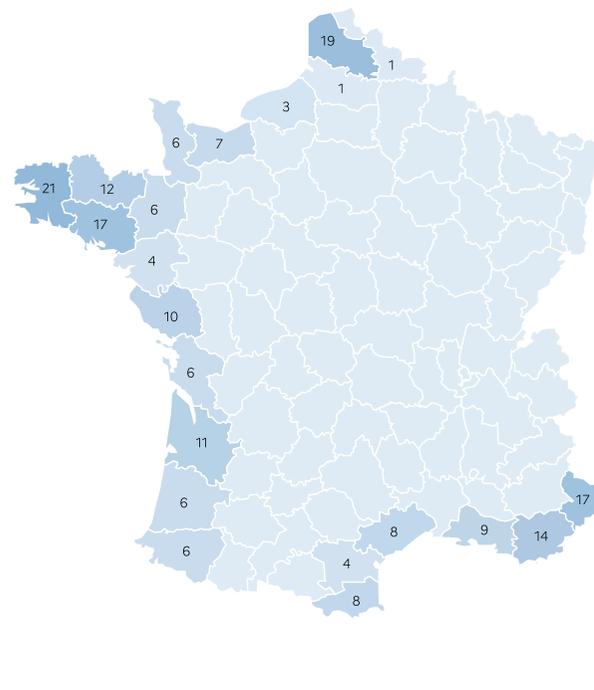


La répartition par département :

Le Pas de Calais présente un bilan important au regard du phénomène migratoire entre la France et le Royaume-Uni (12 victimes sur 19 décès).



Mer : nombre de noyades suivies de décès ou de disparition en 2023



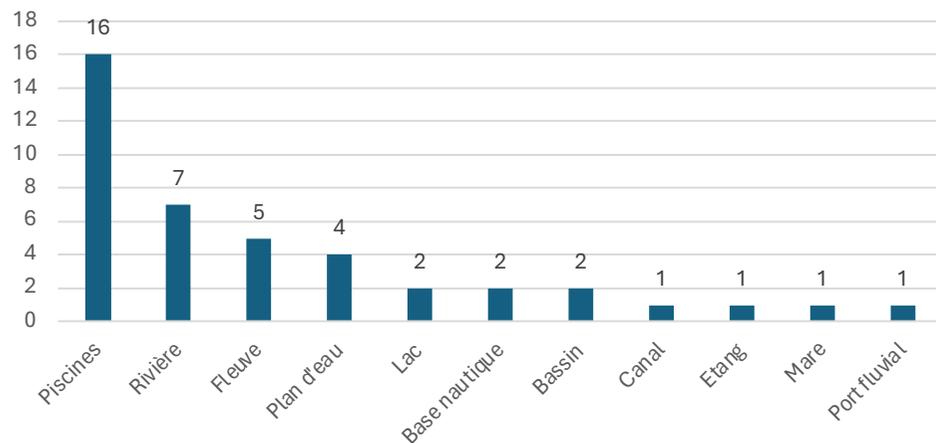
Les plages restent de très loin les zones les plus concernées. L'attention est attirée sur le fait que peu de décès proviennent de la pratique des activités de plaisance et de loisirs nautiques avec flotteurs.

## 4.4 Les décès chez les mineurs

On déplore 53 décès parmi les mineurs toutes zones confondues : 42 en eaux intérieures et 11 en mer.

La répartition des mineurs selon les zones de pratiques en eaux intérieures :

Localisation des noyades suivies de décès pour les mineurs



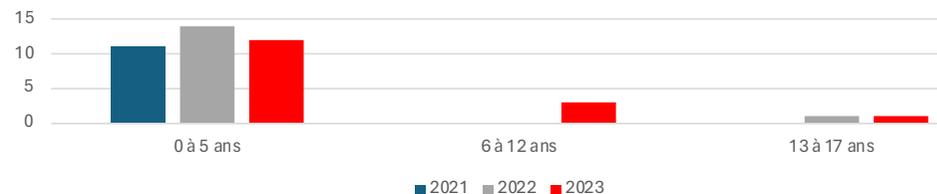
La tranche des plus jeunes restent très exposée cette année.

Mineurs en eaux intérieures par tranches d'âge



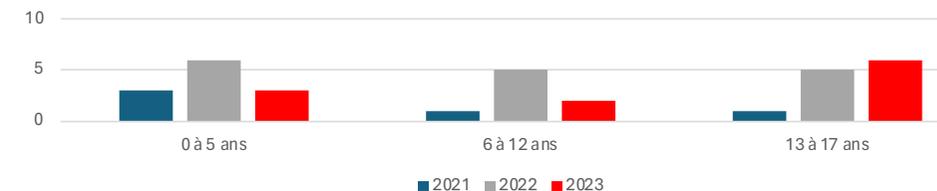
Ce sont une nouvelle fois les enfants de moins de 6 ans qui représentent la population la plus à risque chez les mineurs en piscine. Le défaut de surveillance est le plus souvent à l'origine de l'accident.

Par tranches d'âge en piscines



Les mineurs victimes en mer :

Par tranches d'âge en piscines



A la différence du bilan en eaux intérieures, on note qu'en mer, toutes les tranches d'âges sont touchées.



Document réalisé par le SNOSAN; la Direction générale des affaires maritimes de la pêche et de l'aquaculture (Mission nautisme et plaisance), la Direction des sports (Bureau de l'éthique sportive et de la protection des publics), l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques et la Société nationale de sauvetage en mer. Conception graphique , Infographies : Print Shop CREA 2024

© Crédit photos : ENVSN, SNSM, Gendarmerie du Gard, Unsplash libre de droit, Pixabay libre de droit.  
Flyers : Secrétariat d'Etat à la mer et à la biodiversité, Préfecture maritime de la Manche et Mer du nord, Fédération Française de Surf.

# Accidentologie

## Plaisance et loisirs nautiques - Bilan 2023

